3 0005 02077 7168
OISE CIR
Bonnardot, Paul
Methode d'education suscept
R.W.B. JACKSON LIBRARY

MÉTHODE
D'ÉDUCATION

SUSCEPTIBLE DE FORMER LES ÉLITES

ACCOMPAGNÉE DE

Citations de tous nos auteurs critiques français et étrangers
des XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ siècles
avec fac-simile d'une lettre autographe inédite
de J.-J. ROUSSEAU
et sa Statue à Genève

PAR

PAUL BONNARDOT

70.1
864
716

Librairie Ancienne et Moderne

Georges CRÈS

3 bis, Place de la Sorbonne

PARIS

1908

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

MAY 5 1969

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

STATUE DE J.-J. ROUSSEAU

A GENÈVE

(Entre toutes, la plus belle et la plus digne du grand philosophe)

MÉTHODE D'ÉDUCATION

Ouvrages du même Auteur

Préoccupations contemporaines : .....

Présidents, ministres, députés .....

Nos professeurs au Collège de France, et à la Sorbonne

A la recherche d'un homme de génie.....

Musiciens et Musique modernes .....

Notre théâtre moderne .....

Littérature spiritualiste .....

Spiritualisme expérimental, un volume épuisé.....

Jugements de tous les auteurs critiques sur J.-J. Rousseau depuis 1778 jusqu'à nos jours, un volume épuisé.

La seconde partie de l'Education (en préparation)

Ces ouvrages sont déposés à la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'à la Bibliothèque de la Chambre des Députés.

MÉTHODE
D'ÉDUCATION

SUSCEPTIBLE DE FORMER LES ÉLITES

ACCOMPAGNÉE DE

Citations de tous nos auteurs critiques français et étrangers
des XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ siècles
avec fac-simile d'une lettre autographe inédite
de J.-J. ROUSSEAU
et sa Statue à Genève

PAR

PAUL BONNARDOT

Librairie Ancienne et Moderne
Georges CRÈS
3 bis, Place de la Sorbonne
PARIS

1908

L'Auteur de cet ouvrage déclare qu'il se réserve expressément le droit de traduction, dans toutes les langues des Etats avec lesquels la France conclue des Conventions Littéraires.

Une Lettre inédite de J.-J. Rousseau

(Note de la Rédaction de la Revue des Revues et Revue d'Europe et d'Amérique.

« L'héritage littéraire de Jean-Jacques est-il publié dans sa totalité ou ses admirateurs peuvent-ils encore caresser l'illusion de les voir grandir avec le temps.

« De toutes les chapelles vouées au culte de grands écrivains, celle des rousseauistes se distingue surtout par le nombre et l'ardeur de la foi. C'est presque une église des admirateurs fidèles, amoureux en même temps de l'œuvre et de la personne du maître.

« A la suite des révélations publiées ici-même sur les calomniateurs de Rousseau (*Revue* du 1er octobre 1898), nous avons reçu des centaines de lettres des amis du philosophe, lettres touchantes dans leur dévouement et leur vénération sans bornes. Les fils reconnaissants de la réhabilitation de leur père, ne sauraient se montrer plus éloquents, plus émus que le sont les descendants moraux de Rousseau, pour les services rendus à la mémoire du créateur de leur ertu et de leur beauté.

« Dispersés à travers le monde, ils recueillent partout pieusement les moindres traces de sa pensée. Devant les recherches infructueuses des écrits inédits du maître, n'avons-nous pas vu dernièrement se dégager la conviction décourageante de l'impossibilité d'en trouver ? Tout, nous a-t-on dit, a été déjà publié, contrôlé et enregistré.

« La *Revue* a, pour la seconde fois, l'honneur d'aiguillonner la vaillance des rousseauistes. Non, tout n'est pas encore découvert et l'étoile de Rousseau garde des rayons inconnus qui nous arrivent à travers les années et les livres qui disparaissent dans l'éternel écoulement des choses. Le fragment que nous donnons plus loin est entièrement inédit. Nous le devons à l'obligeance de M. Paul Bonnardot, le Rousseauiste distingué qui a voué sa vie à l'étude du grand philosophe.

« Son ouvrage capital sur Jean-Jacques qui doit paraître clôra, peut-être pour longtemps, la série des travaux sur l'auteur de la nouvelle Héloïse. »

Lettre authentique et absolument inédite de Jean-Jacques Rousseau dont l'original est entre les mains de l'auteur, M. Paul BONNARDOT.

A Madame

Madame la Marquise
de Verdelin

a Soisi

A Montmorenci le 5 9bre 1760

Vous me dites, Madame, que vous ne vous êtes pas bien expliquées, pour me faire entendre que je m'explique mal ; vous me parlez de vôtre prétendue bêtise, pour me faire sentir la mienne ; vous vous vantez de n'être qu'une bonne femme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot ; — et vous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en dois. Oui, Madame, je le sais bien ; c'est moi qui suis une bête, un bon homme, et pis encore, s'il est possible. C'est moi qui choisis mal mes termes, au gré d'une belle Dame françoise, qui fait tant d'attention aux paroles, et qui parle aussi bien que vous. Mais considerez que je les prends dans le sens commun de la langue, sans être au fait ou en souci des honnêtes acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses Societés de Paris. Si quelquefois mes expressions ont un tour équivoque, je tâche de vivre de maniére que ma conduite en détermine le sens.

Je me suis rendu peu difficile, Madame, sur

vos premiers présens, ou dons, ou cadeaux, ou — comme il vous plaira de les appeller; car je ne sais pas trouver le mot propre. J'y trouvois avec reconnoissance les témoignages de vôtre bon — coeur, et comme vous disiez vous-même, les — soins de vôtre amitié. Quand ils ont commencé à devenir plus fréquens et plus incomodes, je — vous l'ai dit. Alors, Mlle le Vasseur vous a servi de prétextes, et enfin M. Coindet; — comme si ces qu'on envoye à manger chez — moi pouvoit paroître ailleurs que sur ma — table. Je ne sais, Madame, si vous vous — plaisez à me contraindre, ou si vous me soupçonnez, de ne faire que jouer; mais je sais bien que — ces jeux-là me lassent, et que je n'en veux plus souffrir. Au reste je trouve assez injuste que donnant tant d'importance à ce que je dis et si peu à ce que je fais, vous me traittiez en homme par mes paroles, et en enfant par mes actions.

Je n'ai point oublié et je n'oublierai jamais les attentions et les bontés dont vous m'avez

honoré, et le souvenir ne peut qu'augmenter le regret que j'ai de n'être pas d'un meilleur commerce et plus digne d'être admis dans votre Société. J'avois besoin sans doute d'être averti que je ne suis près de vous qu'une simple connoissance. Si vous me l'eussiez dit plutôt, Madame, je vous aurois épargné l'ennui de mes visittes : car pour moi je n'ai point de tems à donner à des connoissances ; je n'en ai que pour mes amis. Recevez, Madame, les assurances de mon profond respect

Bouffleurs

AVANT-PROPOS

De l'Education populaire

Cette question est d'actualité, comme on va le voir :

LA PRESSE (1)

« Une active campagne est menée en Angleterre en faveur de la création d'un nouveau ministère qui serait exclusivement chargé de défendre les intérêts moraux, sociaux et éducationnels des enfants. »

D'autre part :

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

« Extraits de son discours prononcé à la tribune de la Chambre des députés à propos de la crise du Midi de la France au printemps dernier.

(1 *Petit Journal* du 18 Mars 1907.

« Il y a un réveil messianique ; les hommes sont en quête d'un Sauveur...

« Ce qui perd ce pays, c'est l'affaiblissement des caractères...

« La République a donné plus de droits aux citoyens, par là même, ils ont plus de devoirs. Il faut que le citoyen soit capable de s'imposer à lui-même une sévère discipline. Le gouvernement a confiance que cette éducation se fera. »

Puis quelques jours après, à la fête de l'association fraternelle des ouvriers et employés de chemin de fer. M. le Président du Conseil a dit encore sur le même sujet :

« La question se pose, dit-il pour la France de savoir si les qualités brillantes, qui la mirent jadis au premier rang de la civilisation seront celles qui l'y maintiendront dans l'avenir. Cela ne sera possible que si vous, travailleurs, vous vous sentiez capables de vous réunir dans une action commune pour l'éducation de chacun. Chaque homme doit apprendre à se régler et à se discipliner ; si nous en sommes capables, nos enfants sauront faire eux-mêmes leurs destinées » (1).

(1. **Les destinées sont difficiles à faire : personne ne s'était douté que la révolution amènerait Bonaparte : que la victoire d'Iéna amènerait plus tard la défaite de Sedan et en même temps la République.**

Note de M. P. Bonnardot.

Le journal *Le Matin*

A la fin de l'année 1906 annonçait :

« *Le Matin* ouvre un concours national pour l'éducation de la démocratie, etc., etc. »

Le lecteur trouvera dans les pages suivantes, les questions posées par *Le Matin,* ainsi que nos réponses.. Notre conclusion est que l'avenir et la grandeur de la démocratie dépendent de son éducation physique, politique et morale. (1)

(1) Mais cette éducation, dont le gouvernement sent le besoin, ne se fera pas toute seule, et pour qu'elle se réalise, il faut que celui qui soit capable d'y travailler d'une manière efficace, puise dans son patriotisme le courage de parler au public.

CONCOURS NATIONAL

OUVERT

Par **« Le Matin »**

Pour l'Éducation de la Démocratie

PREMIEREMENT

« Depuis trente-six ans que la République existe, les professeurs, les instituteurs, les parents ont pu, par leurs expériences et par leurs réflexions, se rendre compte des connaissances indispensables pour former un bon citoyen ? »

(*Le Matin.*)

Réponse :

A cela nous répondons que les esprits observateurs ont pu se rendre compte que l'instruction obligatoire ne suffisait pas aux enfants pour en faire de bons citoyens.

Molière, dans le *Misanthrope*, a mis sur la scène

la lutte d'un grand esprit et d'un bel esprit, c'est-à-dire la sincérité éclairée avec la frivolité et le pédantisme instruits.

Le savoir, les lettres, les sciences sont les ornements du mérite, a dit Jean-Jacques Rousseau, mais ne le constituent pas.

On confond généralement l'éducation et l'instruction, dont celle-ci n'est qu'une branche de celle-là. « L'éducation proprement dite est générale par définition ; elle se divise en autant de parties qu'il y a d'éléments essentiels dans la nature humaine. L'éducation physique préside au développement du corps, assure l'épanouissement des énergies vitales, support et base de tous les autres.

« L'éducation intellectuelle et morale, qui dirige le développement physique, qui repose sur des connaissances des éléments de la vie mentale, comme l'éducation physique est celle de la vie des lois organiques. Il faut y distinguer l'éducation morale, proprement dite, qui forme le caractère, la volonté et le cœur, l'éducation intellectuelle, qui façonne l'esprit

« Cette dernière comprend l'instruction. Il y a donc, l'éducation générale qui apprend à être homme et l'éducation professionnelle, qui, selon le mot de Guizot, ne doit pas faire exclusivement un outil humain. » Cette explication est extraite de la (Grande Encyclopédie à la Bibliothèque Nationale).

« Les peuples modernes, dit M. de Ségur, s'occupent actuellement assez de l'instruction qui ouvre l'esprit ; mais trop peu de l'éducation qui forme le caractère. »

L'instruction et l'éducation sont indispensables au parfait équilibre de l'intelligence et de la conscience de l'homme. L'instruction seule ne peut pas donner à tous ce que l'éducation peut procurer en développant le sens moral et l'activité du cœur. Le sens moral est indispensable pour la bonne direction de nos actes. On en trouve la preuve dans le trop grand nombre de gens instruits, dont les actions manifestent de l'absence de ce critérium précieux qu'est le sens moral L'on peut supposer que l'effort, le labeur pour acquérir l'instruction professionnelle, ont rompu l'équilibre moral, dont la nature a pourvu l'humanité.

Dans l'antiquité, les précepteurs du genre humain furent exceptionnellement doués des plus grandes qualités morales et eurent, pour ainsi dire, une éducation innée ; ils furent hygiénistes, législateurs et moralistes, et comme Cakia-Mouni, Moise, Jésus, etc. reçurent une éducation insignifiante, car les lettres, les arts, étaient dans leur temps, à l'état d'enfance.

« L'instruction, a dit un homme de lettres (1), donne une valeur pratique, donne les connaissances utiles aux diverses professions ; mais sont laissées un peu trop dans l'ombre les connaissances d'humanité, de devoir, de justice, etc.

« On devient habile dans sa profession, on s'y spécialise dans les horizons peu élevés, très bornés de l'égoïsme. Par l'éducation, il faut élever l'esprit à une compréhension plus parfaite de la vie ; à la

(1) M. H. Bauer (*Le Journal*, 13 avril 1899)

connaissance des rapports et des effets : des droits et des devoirs, et au degré le plus avancé de la conquête de la vérité. Le signe de la valeur morale chez les personnalités c'est la capacité d'idées générales. Ces idées ne dépendent point de la situation sociale ; et il faut pour les concevoir une éducation spéciale.

« Je ne dédaigne point l'école primaire, mais il n'apparaît point que ses sujets soient supérieurs aux illettrés, bergers, montagnards, pêcheurs vivant près de la nature, et qui étonnent par leur bon sens, la justesse de leur raison, par la rectitude de leur conscience. La possession des rudiments de la lecture de l'écriture, et du calcul n'abolit point l'égoïsme, l'idolâtrie de l'argent, l'hypocrisie, le mensonge, etc. et ne relève pas les caractères. On pourrait même dire que l'instruction élémentaire est insuffisante pour élargir la vue de l'esprit ; elle engendre les préjugés, le pédantisme, etc. Je nie que la distribution parcellaire, le morcellement des connaissances forme un coefficient insuffisant d'humanité et de moralité.

« Si je rétrograde au temps où j'étais écolier et étudiant, je me retrouve imbu de respect, pénétré de la nécessité des hiérarchies et des classifications, le hasard a permis que je me libère de ces liens La lecture et la réflexion m'élevèrent aux idées générales et me permirent de conquérir ma personnalité ».

Le Matin du 31 décembre 1906 a donné à ses lecteurs des pensées inédites de Victor Hugo, dont nous citons celles-ci :

« De la lumière découle pour l'enfant la vie intellectuelle ; l'enfant est le citoyen de la Cité Avenir.

« Le mode vital des démocraties se compose d'une pensée et d'une action.

« La pensée s'appelle morale, l'action s'appelle Liberté, Egalité, Fraternité : résultat : harmonie. »

C'est précisément cette harmonie qu'il faut s'efforcer de réaliser.

Tout en voulant donner l'éducation même aux plus intéressants de la démocratie : aux déshérité , aux sans-travail, il faut aussi penser dans les plus mauvais jours à apaiser leur faim (mauvaise conseillère) par un moyen de plus, avec ceux qui existent déjà.

On voit des pauvres gens, des vieillards, des misérables enfants se traîner, au temps propice dans les forêts pour glaner les fruits tombés de quelques noyers et châtaigniers sauvages.

Pour augmenter leur récolte, il faut inviter l'Etat, les départements et les communes à remplacer les arbres d'ornement qui ombragent les belles routes de France et à planter, pour les pauvres seuls, des arbres utiles comme le noyer et le châtaignier qui, outre l'ombrage, donnent des fruits que l'on peut conserver pour les jours de chômage et qui sont assez nourrissants pour apaiser la faim.

Que n'a-t-on songé plus tôt à faire ces plantations utiles ; il serait permis aujourd'hui d'en recueillir les fruits ! Plantés sur toutes les routes de France, les arbres fruitiers constitueraient le patrimoine

commun des miséreux, sur la marge inoccupée de la propriété privée.

Je demande pardon pour cette digression, inspirée par tout l'intérêt auquel ont droit les déshérités ; je leur adresse en commençant ce mémoire mon souvenir ému.

DEUXIÈMEMENT

« Or, si l'éducation est obligatoire, elle n'est pas encore rationnellement organisée. » ?

(*Le Matin.*)

Réponse :

Une lente évolution à travers les âges a amené l'organisation, puis l'obligation de l'instruction. On s'est beaucoup occupé des programmes d'enseignements qui sont du reste très chargés et qui remplissent laborieusement les journées, mais on n'a pas encore cherché et trouvé dans l'enseignement primaire le temps nécessaire pour l'enseignement des matières particulières à l'éducation morale.

En attendant nous indiquons une méthode simple, facile, rationnelle pour acquérir ces connaissances dans les loisirs, chez soi, sans empiéter sur le temps destiné à l'instruction.

Ecoutons M. F. Buisson :

« Nos maîtres d'école en affectant, par exemple, de négliger les leçons d'Epictète, de Marc-Aurèle, de

Socrate, de Jésus, etc. comme un enseignement suranné, méconnaîtront leurs vrais maîtres spirituels et l'idée dont vivent encore aujourd'hui le monde et eux-mêmes.

« Je ne crois pas avoir vu sur le continent une institution aussi intéressante que celle de Fontenay-aux-Roses : tous les matins les élèves reçoivent une forme d'éducation particulière, d'éducation morale et religieuse par quelques pages lues de Locke, Rousseau, Pestalozzie etc., etc. Cet enseignement particulier est unique et si son auteur, Monsieur Pacaud, pouvait être multiplié dans chaque école de France, la fondation d'une instruction morale non pas superficielle comme elle l'est à présent, serait un fait accompli. Ce qui caractérise cette éducation morale, c'est bien cet appel incessant à la conscience et à la force religieuse, antérieure et supérieure à toutes les religions ».

FERDINAND BUISSON

Député, Directeur Honoraire de l'enseignement primaire

Extrait de son livre

La religion, la Morale et la Science, Publié en 1901.

L'on peut se rendre compte de ce qui a été fait depuis cette époque au point de vue d'une éducation morale aux élèves des écoles primaires. Si l'on n'a pas fait tout ce qu'il fallait et si cette question a été laissée à la seule initiative de Messieurs les instituteurs, comme elle fut celle de M. Pacaut, une organisation générale est toujours possible : mieux vaut tard que jamais.

Voici l'opinion de Kant, sur ce sujet :

« C'est dans le problème de l'éducation que gît le grand secret du perfectionnement de l'humanité.

Les crimes des hommes peuvent aussi bien être imputés à ceux qui sont chargés de leur éducation et de leur gouvernement qu'à ceux qui se montrent vertueux et criminels ».

TROISIÈMEMENT

« Il ne suffit cependant pas d'inscrire sur les murs les mots : *Liberté, Egalité, Fraternité* ; il faut enseigner dès l'enfance le moyen de pratiquer les vertus qu'ils évoquent. »?

(*Le Matin.*)

Réponse :

Nous mettons à la portée des enfants, dès qu'ils savent lire, c'est-à-dire dès les premiers résultats de l'instruction, les connaissances spéciales qui élèvent l'âme. C'est alors que les mots : Liberté, Egalité, Fraternité se gravent en eux plus efficacement que dans la pierre de nos monuments. Il leur est permis de lire patiemment, de réfléchir, de comprendre peu à peu le vrai sens de la beauté et l'utilité de cette Trinité civique, bien avant que leur esprit curieux, inquiet soit encombré, fatigué par les lectures futiles qui laissent toujours dans leur imagination neuve l'empreinte des préjugés, des sophismes, etc., inspirés par la médiocrité, l'humaine erreur et l'universelle vanité.

Nous avons fait plusieurs fois l'expérience de l'éducation morale, que nous indiquons dans la suite, avec des jeunes gens, doués d'une intelligence moyenne, qui sont devenus des sujets d'élite, des électeurs éclairés, ce qui est très important pour l'avenir de la Démocratie. Cette expérience est facile à renouveler ; nous ne craignons pas de démenti et nous sommes persuadé à l'avance de l'excellence des résultats.

Que ne doit-on pas espérer des enfants doués de facultés et de dispositions particulières ? Ils peuvent devenir bien plus que de bons citoyens, mais de grands citoyens, l'honneur de la Démocratie ; de grands orateurs, d'incomparables législateurs, géniaux artisans des lois, rendues chaque jour nécessaires par l'évolution ininterrompue de la société.

Une bonne loi, pour être respectée, doit être simple précise, définitive ; tout y doit être prévu ; les retouches, les réfections ultérieures l'ébranlent au lieu de la consolider. On a dit avec raison que prévoir était la condition de bien gouverner.

Cependant nous avons vu des lois, d'abord votées et promulguées, puis refaites modifiées jusqu'à cinq ou six fois ; telles sont les lois sur les accidents du travail ; sur les bouilleurs de crû ; sur la séparation de l'église et de l'état etc. Aussi il n'y a que les fonctionnaires et les administrations qui s'y reconnaissent · mais le public ?

La loi sur le repos hebdomadaire fut instituée par Moïse et son application était facile dans ce temps de l'âge patriarcal.

Or pour ménager tous les intérêts et satisfaire à toutes les exigences dans notre société moderne, dont les complications sont chaque jour nouvelles, pour éviter les dérogations, les exceptions, ainsi que le travail administratif que tout cela nécessite, il nous semble qu'il aurait suffi de cette simple formule qui sauvegarde l'égalité et la liberté de tous :

(Tout homme et femme employés par autrui, au mois et à l'année ont droit à un jour de repos par semaine, à fixer d'un commun accord avec l'employeur ; en cas de désaccord, ce sera le dimanche.)

Chacun saurait bien réclamer le jour du repos légal et on ne verrait pas par exemple le repos hebdomadaire refusé à l'ouvrier horticulteur qui peine durement, et ce repos imposé à l'ouvrier coiffeur qui peine doucement.

De très nombreux exemples de cette anomalie pourraient être cités. L'égalité de tous les français est pourtant proclamée ainsi que la Liberté.

QUATRIÈMEMENT

« Le *Matin*, dans son désir de rendre la France toujours plus belle et la démocratie toujours plus parfaite, a institué ce grand concours. » ?

(Le Matin.)

Réponse :

Dans le même ordre d'idées, Monsieur M. Berthelot, de l'Institut et de l'Académie française, a écrit, dans la *Revue de Paris*, du 15 Février 1897,

« L'histoire du siècle présent prouve à quel point le sort de tous, je dis celui des pauvres et des plus humbles, a été amélioré par les idées nouvelles ; sans méconnaître d'ailleurs combien nous sommes éloignés d'avoir atteint sous ce rapport le degré que réclament la justice et la morale, celui vers lequel nous devons tendre et nous efforcer. »

Nous avons lu aussi, quelque part, que vers la fin du XVIII^e^ siècle l'académie de Lyon, je crois, avait mis au concours cette question : quelles sont les vérités qu'il faut inculquer aux hommes pour leur bonheur? ce qui doit consister aussi dans l'éducation à leur donner. Alors qu'il était lieutenant à Auxonne, Bonaparte sous l'influence des idées philosophiques du temps, concourut sans succès et fut moins heureux que J.-J. Rousseau qui obtint le prix dans une autre question philosophique posée par l'académie de Dijon en 1750.

CONCOURS DU "MATIN"

POUR L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE

Les grandes questions à résoudre :

« 1° Constituer le programme minimum des connaissances intellectuelles nécessaires pour former un citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs ?

(*Le Matin.*)

Réponse :

Nous croyons avoir formulé le programme minimum des seules connaissances susceptibles de former les bons citoyens conscients de leurs droits et surtout de leurs devoirs. Ceux-ci sont souvent refoulés par ceux-là ; la règle du parfait citoyen doit être : le devoir prime le droit.

La mutualité est de la prévoyance dans la fraternité, mais de la fraternité intéressée. Pour atteindre à l'altruisme nécessaire, il faudrait que chacun rivalisât de bienveillance sincère, de réelles et bon-

nos intentions d'égards réciproques. Ainsi disparaîtrait l'égoïsme farouche, inhabile, imprévoyant, toujours moderne, l'un des derniers vestiges de la barbarie, quand il n'y avait pas encore de sociétés organisées. Dans l'état social actuel, nous faisons chaque jour l'expérience que nous avons tous besoin des uns et des autres. Selon les circonstances, ce sera aujourd'hui ou demain, sous une forme ou sous une autre.

« Avant toute chose, dit Appolonius de Tiane, les hommes ont d'abord besoin des hommes et des cités ».

« Et, Lafontaine ajoute : On a souvent besoin d'un plus petit que soi ».

Il faut dans la vie s'inspirer de ces vérités et laisser de côté les polémiques qui séparent et éloignent les individus.

L'instruction a développé l'activité et les aptitudes discursives ; mais il n'est pas rare d'entendre raisonner de différentes manières sur le même sujet. La conclusion dépend du point de vue où chacun s'est placé. Les uns et les autres n'envisagent, le plus souvent, que leurs intérêts personnels ; parlent d'après leurs opinions plus ou moins éclairées et d'après leurs préjugés.

Nous avons lu un jour que, lors de la découverte de la circulation du sang, il n'y eut que les jeunes médecins qui accueillirent cette vérité, tandis que la plupart des autres la rejetèrent. Ce fait permettrait de dire qu'à un certain âge, quand le cerveau est façonné et durci, l'erreur de l'homme

reste définitive, il n'y a que par la mort qu'il rentre dans la Vérité et la Nature.

Le temps est le grand génie qui permet à toutes les vérités de se manifester dans l'évolution ininterrompue des choses matérielles et morales ; si l'on ne veut pas s'exposer à être, tôt ou tard, refuté ; si l'on veut penser et parler en vérité, il faut d'abord secouer les préjugés, s'éclairer parfaitement et mettre ses opinions d'accord avec les principes de la Morale et de la Justice universelles, sur lesquels reposent toutes les civilisations.

Alors tous les citoyens placés à ce point de vue de vérité seront d'accord. L'accord général seul fait la force d'une nation. En attendant que la démocratie ait reçu l'éducation nécessaire, les esprits cultivés et clairvoyants devront souvent entendre les chétives raisons de celui-ci ainsi que les brillants sophismes et les arguments spécieux de celui-là.

« 2° Etablir les principes de la morale civique et l'importance que peut avoir dans l'enseignement de cette morale l'histoire des diverses religions : » ?

(*Le Matin.*)

Réponse :

« Il y a, dit Cicéron, une loi véritable : la droite raison (les sentiments conformes à la nature), commune à tous les hommes, immuable, éternelle, qui commande l'honnêteté, défend l'injustice. Cette loi n'est pas de celles qu'il est permis d'enfreindre et d'éluder et qui ne peut être entièrement changée ni par le peuple, ni par les magistrats, qui n'ont pas le pouvoir de délier des obligations qu'elle impose. Elle n'est pas autre à Rome qu'à Athènes, ni différente aujourd'hui de ce qu'elle sera demain ».

Tous les penseurs de l'humanité ont dit que la morale, la justice, étaient les mêmes dans tous les temps, sur toute la terre et certainement dans tout l'univers !

Si les enseignements religieux étaient rigoureusement mis en pratique les lois civiles deviendraient superflues et si, d'autre part, les codes français étaient bien observés, les résultats moraux seraient identiques.

En effet, la loi religieuse dit : « Tu ne voleras

point sous peine de châtiments dans une autre vie ». La loi civile, à son tour, dit : « Tu ne voleras point sous peine de châtiment immédiat ».

La morale religieuse prescrit d'aimer son prochain comme soi-même ; la morale civique a décrété la fraternité entre les hommes.

La différence est que la morale religieuse est inspirée, soutenue par la foi, et la morale civique, inspirée par l'éducation. Pour celle-ci, nous estimons qu'il suffit de connaître la pensée des hommes de génie qui ont eu la plus grande influence morale sur l'humanité, ainsi que leurs disciples, artisans de la même œuvre.

Par notre méthode les citoyens peuvent avoir cette connaissance en toute indépendance et en toute liberté ; sentir, établir eux-mêmes l'enchaînement des idées, leurs rapports, leur évolution, etc.

On dit : La loi de Moïse, les tables de la Loi ; or, Moïse donna à son peuple des lois religieuses et des ordonnances civiles.

Cakia-Mouni, Confucius, Mahomet firent de même. Enfin, dans toutes les lois civiles, il y a une part plus ou moins grande de moralité.

Dans son livre : *La morale, la religion et la science*, M. Ferdinand Buisson, déjà cité, s'exprime ainsi : « La religion parfaite coïncide avec la morale absolue et la vie morale absolue sont deux termes identiques ».

Voyons aussi ce que dit le professeur, Alphonse Aulard dans son ouvrage ; Examen de la Morale sociale : « Les principes du christianisme bien gravée dans les cœurs seraient infiniment plus forts que le

faux honneur des monarchies, les vertus humaines des républiques et cette crainte servile des Etats despotiques.

« Quelle que soit l'excellence des lois et du gouvernement : quelque élevée que soit la philosophie régnante, la nation et la Société qui ne croit plus se dissout et sa mort est prochaine. Le code et le gouvernement suffiraient-ils à la constitution d'un peuple ou d'une nation ? L'histoire interrogée sincèrement répond : Qu'il n'en a jamais été ainsi, que partout on a recouru à la nécessité d'un autre principe sans lequel les deux autres quoi qu'indispensables qu'ils soient seraient impuissants et stériles etc. »

Il est démontré qu'à partir de l'ère chrétienne, un accroissement sensible s'est produit dans les organes supérieurs et antérieurs du crâne. Une révolution si profonde et si universelle que l'avènement du christianisme ne pouvait se faire sans imprégner son sceau sur les organes qui devaient en devenir les principaux instruments. Aussi observe-t-on une différence tranchée dans la conformation de la tête, lorsqu'on compare les bustes des Césars et les Sages de l'antiquité avec ceux des penseurs modernes.

Quant à l'histoire des religions, nous croyons devoir donner les lignes ci-dessous extraites d'un ouvrage intitulé : *La Philosophie de la Religion*, par un professeur de la Faculté de Paris (1).

« L'histoire des religions ou l'hiérographie a pour

1) M. Réthoré.

objet les phénomènes religieux tels qu'ils se présentent dans l'ordre chronologique, et nographique ; théogonie et cosmogonie ; mythes et légendes ; dogmes et cérémonies, etc. Mais pour ceux qui pensent qu'il faut étudier les choses au point de vue de la morale avant tout, la hiérographie se transforme bientôt en hiérologie ou science des religions. L'hiérologie ramasse les matériaux entassés par l'hiérographie. Elle compare entre eux les systèmes religieux, les juge, les apprécie au point de vue de leur conformité aux principes de la morale. La religion étant d'essence psychique, ne relève que de la psychologie. Dans les fonctions diverses de la vie, le bien, le beau, le vrai sont unis en même temps que perçus dans la conscience morale nous retrouvons les mêmes éléments et toujours inséparables. Il en est ainsi dans la morale religieuse, identique dans les diverses religions, ce qui permet de constituer les parties essentielles de notre conscience morale ; le bien, le vrai, le juste ».

En conséquence, la lecture et l'appréciation des enseignements des principales religions nous semblent la chose la plus simple. Quant à la foi, en l'immortalité et en une vie future, sur laquelle nous devons régler celle-ci, elle n'est pas dans la morale purement civique et seulement dans un idéal plus élevé. Nous ne pouvons pas terminer ce chapitre sans rappeler les belles paroles que Victor Hugo prononça sur la tombe de Frédéric Soulié, à l'époque où son génie rayonnait dans toute sa splendeur.

« Quand les philosophes, les penseurs, les poètes

viennent apporter ici à ce commun abîme de tous les hommes un des leurs, ils y viennent pleins d'une foi inexprimable dans cette autre vie sans laquelle celle-ci ne serait digne ni de la nature qui la donne ni de l'homme qui la reçoit. Les penseurs ne se défient point de cette fosse qui n'a pas de fond ; ils savent que le corps y trouve une prison, mais que l'âme y trouve des ailes. Oh ! les nobles âmes de nos morts regrettés ne tombent pas dans ces ténèbres affreux qu'on appelle le néant ; Elles y continuent dans un rayonnement plus magnifique leur vol sublime et leur destinée immortelle ».

« 3° Fixer la part qui doit être faite dans l'éducation de la jeunesse aux exercices physiques et la méthode pour habituer tout le monde, hommes et femmes à l'observation de l'hygiène, cette morale du corps ? »

(*Le Matin.*)

Réponse :

Pour former des citoyens robustes et vaillants, La Grèce du temps de sa gloire avait institué l'éducation physique, officiellement, tels les jeux Olympiques, le Stade, Marathon, etc., auxquels nous voulons revenir avec raison.

Le meilleur traité d'hygiène, qui est indiqué à notre programme, pourra de bonne heure disposer les enfants aux exercices corporels nécessaires à l'équilibre des facultés intellectuelles et des forces physiques et les convaincre de la nécessité de tous les sports : gymnastique, escrime, boxe, course à pieds, natation, etc

En outre les écoles devraient consacrer les après-midi du jeudi et du dimanche à ces exercices. Ces journées de congé, sont la licence pour beaucoup d'enfants qui ne sont pas surveillés ; le jeudi se trouverait ainsi utilement rempli et les vêpres du dimanche avantageusement remplacées ; le repos nécessaire aux facultés intellectuelles serait néanmoins observé.

« 4° Etant donné que l'éducation de l'homme commence au berceau et ne s'achève qu'avec la vie quel doit être, dans l'éducation d'une démocratie, le rôle assigné à la famille, à l'école, à la caserne, à la cité ? »

(*Le Matin.*)

Réponse :

Nous répétons que l'éducation morale que nous recommandons, pour l'enfant commence dans la famille.

Il faut aussi à l'école dans un temps déjà très rempli, trouver un moment de s'en occuper un peu.

Puis à la caserne, le jeune homme pourra encore dans ses loisirs consulter les ouvrages que nous indiquons ci-après et qui devront se trouver à la bibliothèque du régiment.

Enfin à la cité ces ouvrages pourront être développés, dans toutes les conférences faites pour l'éducation de la Démocratie.

Mais dans les Universités populaires et les associations philotechniques, par les sujets qui y sont traités en général, on s'y occupe plus de la distraction et de l'instruction que de l'éducation politique et morale que les conférenciers n'osent aborder.

La pusillanimité des savants est grande lorsqu'il s'agit de parler de la morale et de l'immortalité ;

nous avons pu nous en rendre compte quand en 1898 nous avons collaboré à la création à Paris d'un institut spiritualiste international, nous devons cependant faire des exceptions, pour M. Camille Flammarion, pour M. l'ingénieur Delanne et pour M. Boirac, recteur de l'académie de Dijon, avec lesquels nous nous sommes rencontré chez notre ami commun, M. le Docteur Moutin.

« 5e Déterminer les conditions par lesquelles on peut arriver à élever la démocratie vers un idéal de vérité et de beauté ? »

(*Le Matin.*)

Réponse :

Par l'influence directe, permanente des connaissances de notre programme, il est permis de sortir de l'ornière profonde et des sentiers de la routine, de secouer les préjugés banaux et les conventions stupides pour parvenir à des idéaux plus élevés, et à la foi en une divinité non anthropomorphe, cause première, intelligente et créatrice du beau, du bien, du vrai. Voilà l'idéal que la démocratie doit cultiver en même temps que les arts, les sciences, le commerce, l'industrie et l'agriculture.

« Et fonder cette paix morale et matérielle des esprits et des consciences que le passé n'a pas connue quoi qu'on dise et que, selon le mot d'un de nos prédécesseurs à ce fauteuil, nous apercevons comme le terme des lois, des doctrines et des espérances républicaines ». (Discours de M. Léon Bourgeois, Président de la Chambre des Députés, 15 Janvier 1905).

On a dit que l'école expérimentale moderne est représentée par MM, Berthelot, Claude Bernard, Chevreul. En distinguant la science positive et la

science idéale, dans sa remarquable réponse à Renan (*Revue des Deux Mondes*, 15 Novembre 1863). M. M. Berthelot proclame hautement leur union indissoluble :

« La science proclame hautement des relations directes observables, dit-il, ne répond pas complètement et n'a jamais répondu aux besoins de l'humanité. En de ça comme au-delà de la chaine scientifique, l'esprit humain conçoit sans cesse de nouveaux anneaux. Là où il ignore, il est conduit par une force invincible à construire et à imaginer jusqu'à ce qu'il soit remonté aux causes premières. Derrière le nuage qui enveloppe toute fin et toute origine, il sent qu'il y a des réalités ».

« L'homme qui croit à l'immortalité de l'âme, dit Renan, est toujours supérieur à celui qui n'y croit pas. Les justes seuls renaîtront, c'est le vrai ».

M. le professeur Alp. Aulard dans son livre de « L'accord de la Raison et de la Foi », s'exprime ainsi :

« L'époque actuelle est travaillée par un mal profond : le doute qui avait envahi les hautes classes de la Société, pénètre dans les classes inférieures et les agite. La propagation des idées subversives est si rapide qu'il n'est plus permis de se faire illusion et qu'on est forcé de se demander s'il est encore possible d'en arrêter le progrès. Pour ma part, je le crois; je sens surtout que c'est là le but auquel devraient tendre les efforts des hommes qui restés purs de toute contagion n'ont pas cessé d'aimer ceux qu'elle a gagnés ».

A nous d'apprécier aujourd'hui où en est le mal signalé en 1850 par M. Alphonse Aulard.

« 6° Ce plan n'est pas limitatif. Toutes les idées doivent trouver accueil dans cette grande consultation nationale, pour laquelle nous faisons appel à tous les citoyens instituteurs, institutrices professeurs, fondateurs de cours d'adultes, d'universités populaires, de mutualités scolaires, etc., enfin, à tous les volontaires de l'enseignement ».

(*Le Matin.*)

Réponse :

Dans cette mobilisation des intelligences françaises, nous aimons à penser que notre travail sera compris, que les citations d'auteurs que nous avons laborieusement colligées paraîtront aussi probantes qu'à nous-même et que nos raisons et nos arguments seront aussi fondés et péremptoires qu'ils le sont pour nous ; car il est impossible de recommander des doctrines plus éducatrices, de trouver une méthode d'enseignement plus simple et surtout plus générale. Nous ne redoutons donc pas de réfutation sérieuse (que l'on peut nous adresser aux bons soin du dépositaire de nos ouvrages). Mais malgré notre désir de voir apprécier notre travail, nous n'envions point les succès passagers, les glorioles éphémères, de ceux qui cependant sont bien loin d'être au point philosophique, politique et moral : ces *Eminents Raseurs*, familiers du paradoxe, du sophisme, de l'antithèse et surtout de la contradiction, que l'on rencontre un peu partout : « qui re-

foulent et étouffent le vrai mérite, moins turbulent, si bien, dit J.-J. Rousseau, que l'attention due au plus digne va toute au plus intrigant. »

Aussi, partout l'on voit la médiocrité instruite, mais non éduquée, impuissante et inféconde, envahissante et affammée de places, d'honneurs et d'argent. Le pays rongé par ces parasites a été mené doucement vers l'affaiblissement moral, puisqu'aujourd'hui, plus que jamais (et comme si nous n'étions pas chaque jour exposés à disparaître), l'avidité et l'entassement de l'argent sont généralement l'inspiration de tous les sentiments, le mobile et le guide de toutes les actions.

Les progrès industriels et scientifiques n'ont jamais suffi à assurer la grandeur d'un peuple. Je renvoie le lecteur au chapitre qu'a écrit le grand Montesquieu sur ce sujet. Nous avons toujours pensé que les vérités essentielles capables d'éclairer les hommes sur leur condition et leurs devoirs, ayant été publiées, il n'y avait plus guère à y ajouter et qu'il ne s'agit que de mettre ces vérités en pratique. il a fallu la très grande importance de cette question d'éducation pour nous décider à publier les résultats de nos travaux intellectuels, en essayant d'être utile à l'éducation de TOUS, car il est évident que la femme peut devenir moralement l'égale de l'homme. Nous ne citerons que deux exemples historiques : Mme Sand fut l'égale d'un littérateur d'élite et Mme Humbert l'égale d'un escroc habile, assoiffé de trésors.

Pour nous, les trésors intellectuels et scientifiques

de la Ville Lumière, la liberté de penser, depuis 20 ans nous suffisent et nous suffiront toujours (1).

C'est dans ces dispositions d'esprit que nous avons jeté à la hâte ces pages, dans un jour propice aux réflexions philosophiques, mais sans aucun souci de la forme ; dans un sujet aussi sérieux le fond doit primer la recherche pompeuse et la rhétorique.

« On doit écrire pour se faire entendre et pourvu que l'on soit intelligible, a dit J.-J. Rousseau, on va à son but ».

« La philosophie est une science, a dit le Maître « C. St-Saens (Spiritualisme et naturalisme dans la « *Revue Nouvelle*) et toute science demande la vie « entière d'un homme pour être cultivée sérieu- « sement. Ayant en quelque sorte réduit pour le « piano le grand orchestre des philosophes, peut- « être parviendrais-je à faire goûter à quelques « timores un peu de cette musique transcendante « qu'on appelle : la philosophie ».

Du reste il ne s'agit pas ici d'efforts littéraires et d'affabulation agréable puisqu'il ne s'agit que de déterminer et d'indiquer les connaissances minimum nécessaires à une éducation plus complète de tous les français. C'est ce qui fait enfin l'objet des pages suivantes.

1) Une indépendance absolue est notre lot ; chose rare dans société où tous les intérêts se lient et tel un filet, enchaînent les individus.

Plan de l'Éducation Physique, Politique et Morale de la Démocratie

Nous l'avons dit dans notre devise :

L'avenir et la grandeur de la Démocratie dépendent beaucoup de son éducation physique, politique et morale.

En l'espèce pas de phraséologie pompeuse et vaine ; pas d'abstraction, pas d'utopies, pas d'éducation pédante et artificielle, pas d'enseignement partiel c'est-à-dire par des conférences faites dans des villes seulement, mais un enseignement général, complet, définitif, possible pour tous les français et qui synthétise harmonieusement le minimum des doctrines éminemment éducatrices, et qui contienne les principes fondamentaux de la politique, de la philosophie et de la morale, susceptibles de donner une base solide, inébranlable à l'éducation morale de la Démocratie.

L'histoire de l'humanité nous apprend que les meilleures choses ont déjà été dites ; les plus grandes et les plus belles vérités proclamées et les plus beaux exemples donnés.

« Chaque branche du développement de l'esprit

humain, dit Renan, a son époque privilégiée, où elle atteint la perfection par une sorte d'instinct, spontané et sans effort. Aucun travail de réflexion ne réussit à produire ensuite les chefs-d'œuvres que la Nature crée en ces moments-là par des inspirés ».

« On ne peut ne pas s'inquiéter, dit M. Ferdinand Buisson, de tout ce que l'humanité par l'effort continuel de ses sages, de ses voyants, de ses législateurs, a fait surgir de Vérités, d'inspirations, de noblesse, en un mot d'Idéal au fond de l'âme humaine. Et en se l'appropriant librement la raison ne fait que s'enrichir de son légitime héritage. »

Aujourd'hui, il faut donc remonter aux sources vives et pures du monde moral et, parmi tous les matériaux épars et au cours des siècles amoncelés, choisir et prendre les éléments minimum, essentiels à l'éducation politique et morale de la Démocratie.

Ensuite, il faut mettre ces notions à la portée de tout le monde pour que chacun puisse sans se déranger, consulter, comparer, réfléchir, comprendre, les droits et les devoirs, les causes et les effets, etc., ; puis, selon la puissance de ses facultés s'assimiler les connaissances contenues dans les ouvrages ci-après indiqués.

Une des conséquences de l'instruction obligatoire est le goût, le besoin généralement répandu de la lecture. Dès son jeune âge l'auteur de ces lignes a éprouvé ce besoin, mais il a eu la chance de trouver sous sa main non pas des livres d'amusement, mais une bibliothèque contenant les œuvres des grands philosophes, qui l'ont éclairé, développé; formé.

Trop peu de citoyens connaissent les livres des principaux penseurs. Ouvrages immortels toujours vrais, toujours modernes, mais avec le temps oubliés, enfouis sous l'entassement chaque jour grandissant des productions de talents très divers et très nombreux.

« Les uns se donnent pour des psychologues, d'autres pour les sociologues ; celui-ci pour un directeur de conscience ; celui-là pour un conducteur de peuples. Ils ne sont que des trafiquants. Leur œuvre les enrichit, mais elle nous perd de réputation dans le monde entier, etc.

« Outre les romans et avec la petite feuille destinée aux collégiens, il y a la grande publication soutenue par des capitaux énormes qui répand par tout ses provocations malsaines. » (*Le Matin*, 15 Février 1907).

Fort heureusement il est des productions sérieuses ; entre autres les Morceaux choisis de nos meilleurs auteurs : de J.-J. Rou seau, publiés par M. Gidel, professeur au lycée Louis le Grand, par Rocheblave, professeur à l'Université de Paris.

Il existe aussi : la Petite Bibliothèque Nationale, dont le but est de faire pénétrer dans les plus modestes foyers les trésors littéraires de l'humanité ; La Petite Bibliothèque des écoles et des familles, etc., etc. que la plupart des citoyens ignorent.

D'ailleurs les auteurs de tous genres y sont pêle-mêle confondus et aucun d'eux n'est particulièrement recommandé à l'attention publique, pour l'éducation de la Démocratie.

Il faut donc fonder l'œuvre de l'édition d'une petite encyclopédie exclusivement éducatrice. Il faut composer la Bibliothèque populaire pour l'éducation de la Démocratie.

Les habitants des campagnes sont également intéressants : ils savent tous lire aujourd'hui et outre les lectures amusantes généralement répandues, il faut absolument mettre à leur portée les lectures propres à l'éducation. Les victoires politiques et morales d'un peuple sont plus glorieuses, plus humaines que les victoires sanglantes. Il faut donc accroître la valeur morale des citoyens.

La bibliothèque publique ne peut donner les mêmes résultats. Il faut s'y rendre et les travailleurs déjà fatigués ne se dérangent pas; les ouvrages demandés sont souvent pourvus de lecteurs : il faut donc que chacun possède une petite Bibliothèque éminemment éducatrice.

Dans son *Livre à ses fils*, M. Paul Doumer ne recommande que Lamartine, Victor Hugo, Racine, Corneille, Molière, Eschyle, Montesquieu et la Bible. Berthelot, qui entra dans l'immortalité au Panthéon fut plus courageux que M. P. Doumer et parla de J.-J. Rousseau.

Dans la *Jeunesse laïque de Bruxelles*, M. Georges Dwelsanvers indique, dans son plan de lectures à l'usage des universités populaires. « Elément de philosophie scientifique par C. Peraut. « L'introduction à l'élude de la psychologie », par Hannequin, Logique par Masson, « Le Socrate de M. Lan-

dormy. « Le Platon », de M. Renault. « Introduction à la vie de l'esprit », par Brunswig. Descartes-Leibnitz, Spinosa, Kant et Delonde, « Littérature française », par Petit de Julleville « Belgique artistique et littéraire, névroses et idées fixes » et « l'Automatisme », de P. Janet. « La morale et la science des Moines », par Brulle et « L'expérience morale, articles sur la logique », par Couturat.

Liste des Ouvrages

FORMANT LA BIBLIOTHEQUE POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE, POLITIQUE ET MORALE DE LA DEMOCRATIE.

J.-J. ROUSSEAU. — Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.
— Discours sur l'origine des Langues.

MOISE.— Ses lois religieuses et ordonnances civiles.

BOUDDHISME. — Articles Bouddha et Bouddhisme de la grande encyclopédie (Bibliothèque nationale).

CONFUCIUS. — La morale de Confucius. Volume R. 32.211 à la Bibliothèque nationale).

SOCRATE. — La Vie et les Choses mémorables de Socrate, par Xénophon.

PLATON. — Le Phédon.
— La République.

JÉSUS. — Ses enseignements et sa morale.

RENAN. — La Vie de Jésus.

J.-J. ROUSSEAU. — Profession de foi du Vicaire Savoyard.

— La 879e lettre de sa Correspondance sur le même sujet.

— Réponse à l'archevêque de Paris.

VICTOR-HUGO. — Le Christ au Vatican.

EPICTETE. — Les Maximes, avec préface d'Hyp. Tampucci.

MARC-AURÈLE. — Les Maximes.

PLUTARQUE. — La Vie des hommes illustres de la Grèce et de Rome.

MAHOMET. — Le Coran.

MONTAIGNE. — Ses pensées, abrégé des essais.

PASCAL. — Pensées.

POPE. — Essais sur l'homme.

MONTESQUIEU. — Les pensées. Volume intitulé le Génie de Montesquieu.

LOCKE. — De la Vérité, en général, de l'Erreur, de la Raison, de l'Infini, de l'existence de Dieu (traité de l'entendement humain).

J.-J. ROUSSEAU. — Emile ou l'Education.

— Le Contrat Social.

MIRABEAU. — Les Opinions, les Discours, recueillis par Vermorel.

ROBESPIERRE. — Les Opinions, les Discours, recueillis par Vermorel,

GAMBETTA. — Sa Vie, ses Opinions, ses Discours, par A. Barbou

J.-J. ROUSSEAU. — Quelle est la Vertu la plus nécessaire au héros ?

MICHELET. — Chapitre 7 et 8 de son livre Le Peuple (sur l'homme de génie).

HENRY JOLY. — Professeur, Psychologie des Grands Hommes.

LAMENNAIS. — Le livre du Peuple et préface.
— Droits et Devoirs : de la fraternité humaine.

W. CROOKES. — Etudes des phénomènes du Spiritualisme, traduite par Alidel.

FLAMMARION. — L'inconnu et son article du 3 janv. dans *Le Matin*.

DROIT. — Article sur ce mot (grande Encyclopédie bibliothèque nationale).

EDUCATION. — Article sur ce mot (grande Encyclopédie bibliothèque nationale).

LES CODES français.

M. BERTHELOT. — Chapitre : Direction des sociétés humaines par la science.
— Chap. La science et l'éducation populaire.
— — L'œuvre de l'association phylotechnique (du volume intitulé : Science et éducation).
— Chapitre : La science et la morale.

M. BERTHELOT. — Chapitre : La science émancipatrice.

— Chapitre : La science éducatrice.

— — L'éducation physique (du volume intitulé : (Science et morale).

TRAITE d'hygiène générale (à fixer).

— sur la prophylaxie et la traitement de la tuberculose (à fixer).

— Sur la propailaxie et le traitement de la syphilis.

— Sur l'alcoolisme.

Mme MOLL-WEISS. — L'enseignement ménager (traité et conférences).

PAUL BONNARDOT. — De l'Education, 1re et 2me partie.

Assister à toutes les conférences des diverses sociétés fondées pour le bien et l'éducation de la démocratie.

Fréquenter toutes les sociétés de sports de sa région.

Nous estimons que l'éducation morale, d'où débordent les paroles de consolation et d'espérance peut être capable de prévenir et de guérir les maladies psychiques (qui ont une très grande influence sur le physique) telle que la neurasthénie, l'obsession, l'angoisse, la mélancolie etc. dont la thérapeutique consiste aussi dans la suggestion mentale du raisonnement.

« Jésus a créé le ciel des âmes, dit Renan, où se trouve ce qu'on demande en vain à la terre.

« La liberté, enfin que la société seule exclut comme une impossibilité et qui n'a toute son amplitude que dans le domaine de la pensée. Le premier il a proclamé la royauté de l'esprit. »

Dans *Le Matin* du 25 décembre dernier nous avons eu la grande satisfaction de trouver des pensées inédites de Renan. Nous détachons celle-ci :

« Tout ce qui n'a pas été attendri par le christianisme, est viande dure et mauvaise ».

Kant, le plus froid des évangélistes de la raison, appelait l'espérance : la bienfaitrice de la vie humaine.

Il y a dans l'énergie morale des ressources incalculables, dont, malheureusement, à l'époque où

nous vivons, quelques intelligences d'élite ont seules le secret.

La défaillance de la volonté est une des maladies du siècle aussi la neurasthénie fleurit-elle en France surtout depuis quelques années.

Cette maladie, parasite des sociétés énervées, n'est le plus souvent à son début qu'une névrose qui céderait comme par enchantement à un simple élan de volonté.

On raconte que Démosthène, fuyant éperdu à la bataille de Chérone, demanda grâce à un buisson auquel s'était accroché son manteau.

Le neurasthénique serait sauvé s'il avait le courage de se soustraire, par un brusque mouvement, aux étreintes de l'ennemi imaginaire auquel son esprit flottant s'est acoquiné.

Le christianisme vient en aide pour adoucir l'âpreté de la souffrance morale. Pour arriver promptement à son terme, il faut porter vaillamment son fardeau sans le traîner.

La philosophie a aussi un trésor de sentences bien propres à rendre la sérénité aux âmes désolées, par exemple, cet aphorisme que nous regardons comme un des joyaux les plus précieux que nous ait légués la sagesse antique ;

« Pense plutôt aux maux dont tu es exempt qu'à ceux dont tu es frappé ».

Nous avons toujours admiré dans le Gulistan de Saadi l'histoire de ce malheureux qui se lamentait

de manquer de chaussures, mais qui bientôt se consola et remercia la Providence quand il vit se traîner dans la rue un homme qui n'avait pas de pieds.

« Au lieu de te plaindre que la rose soit entourée d'épines : réjouis-toi au contraire de ce que le buisson épineux porte des roses ».

Il est incontestable que les époques de transition sont celles qui permettent le plus facilement au génie de se montrer. A mesure que le peuple s'énerve dans les banalités, les chefs d'œuvres ne font plus que de rares exceptions. Au lieu du génie on ne voit plus circuler que cette menue monnaie qu'on nomme l'esprit, qui n'est guère que l'art de réunir deux choses éloignées, de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre.

Au théâtre, par exemple, on ne voit surgir que des productions incolores, dépourvues de vitalité, dans lesquelles le travail et la science remplacent l'originalité et l'inspiration. « Mais cette force d'âme, dit Mme Roland, le premier attribut du héros et de l'homme supérieur, on la cherche partout et on la trouve rarement ».

D'autre part, un homme de lettres a dit (1) : « Le génie ne veut plus, aujourd'hui s'allier à la simplicité et, chose singulière, la simplicité sans génie est aussi rare que le génie sans simplicité ».

1 M. Prévost. *Le Journal*, 2 novembre 1896.

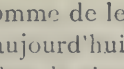

J.-J. Rousseau père de la Démocratie

En terminant cet essai nous invitons les générations du présent et de l'avenir à s'inspirer tout particulièrement (telles les générations de 1750 à la seconde moitié du siècle dernier) des travaux d'un homme de génie qui connut les temps modernes, voua sa vie chez nous à l'étude de la Nature et à la recherche de la Vérité. Or la Nature ne change ni ne tarit jamais.

Elle est donc la seule source où doivent venir se fortifier et se développer les citoyens de la Démocratie française. Par ce nouvel exemple donné au monde, les autres nations ne manqueront pas d'entrer dans cette voie d'éducation, qui est la continuation de celle qu'a ouverte la révolution Française (1).

C'est ce qui nous a obligé de donner de nombreuses citations qui justifient notre programme d'éducation dans lequel sont recommandés les principaux ouvrages de J.-J. Rousseau.

« Lesquels dit Louis Blanc, dans son « Histoire de

(1. La guerre, forme de la barbarie antique, disparaîtra du monde quand tous les peuples recevront l'éducation en même temps que l'instruction.

la Révolution Française », eurent la gloire d'être apportés solennellement sur le bureau du Comité du Salut Public et furent le catéchisme où de tranquilles tribuns puisaient la force de dominer l'agitation du monde. Rousseau fut dans son siècle le représentant du nôtre. Il possédait, la plume a la main, cette impétueuse éloquence de la Tribune aux Harangues, dont s'enivrent les multitudes ; il fut le précurseur de la Démocratie moderne ».

Afin de donner à cette démocratie des notions plus complètes sur son Précurseur, nous sommes heureux de rapporter ci-après les jugements de ceux qui sont venus après lui, lesquels font connaître les questions philosophiques, politiques et littéraires des temps modernes.

Mais nous n'envisageons qu'au point de vue philosophique et politique, l'œuvre de J.-J. Rousseau. Son style merveilleux, de plus, l'indique comme le modèle complet du grand écrivain.

D'autres penseurs médiocres ont assez créé la confusion et l'équivoque en faisant valoir leur œuvre par un style savant et par la forme seulement.

Nous commençons par donner l'opinion de M. M. Berthelot, l'éminent savant moderne, qui explique et justifie parfaitement nos travaux tout particuliers sur J.-J. Rousseau.

Citations de nos Auteurs & Critiques sur J.-J. Rousseau

M. BERTHELOT, de l'Institut et de l'Académie Française. (Extrait de son livre « *Science et Morale.*)

« L'œuvre de Voltaire a été accomplie entièrement dans l'ordre civil par les réformes de la Révolution française. Mais l'œuvre entreprise par J.-J. Rousseau et ses disciples est plus vaste ; elle s'attaque à des problèmes éternels et illimités, que nous devons poursuivre sans relâche sous peine de périr, mais qui ne seront jamais complètement résolus. Voilà pourquoi l'œuvre de Rousseau n'est pas épuisée. Elle subsiste incessamment dans le cours des évolutions nouvelles qu'elle a provoquées. Elle a donc pour les hommes de notre temps un intérêt supérieur à celui d'un souvenir purement historique, car elle se prolonge dans les problèmes du présent et de l'avenir, etc. etc. »

MIRABEAU, (Extrait des lettres à Sophie.)

« J.-J. Rousseau est l'un des plus grands écrivains qui fut jamais, dont l'éloquence toujours

entraînante est faite de la plus ingénieuse dialectique.

Dans « Emile » tout est excellent : ordonnance sublime, détails admirables, style magique, raisons parfaites, vérités neuves, observations parfaites, etc. »

ROBESPIERRE, (Extrait de ses Discours recueillis par Vermorel.)

« Les écrits de Rousseau ont développé parmi nous des principes de morale publique qui nous ont rendus dignes de concevoir le dessein de régénérer notre patrie. Par l'élévation de son âme et la grandeur de son caractère, il se montra digne du ministère de Précepteur du genre humain.

Il attaqua avec franchise la tyrannie. Il parla avec enthousiasme de la Divinité. Son éloquence mâle et probe peignit en traits de flamme les charmes de la vertu. Il défendit ces dogmes consolateurs que la raison donne pour appui au cœur humain, etc. etc. »

CAMBACÉRÈS. (Séance de la Convention Nationale du 21 Vendémiaire 1794.)

« Comme si Rousseau eut été l'ange de la liberté, les chaînes dussent tomber devant lui. Il a brisé les langes mêmes de l'enfant, et à sa voix l'homme a été libre, depuis le berceau jusqu'à la mort.

« Moraliste profond, apôtre de la liberté et de

l'égalité il a été le précurseur qui a appelé la Nation dans les routes de la gloire et du bonheur, et si une découverte appartient à celui qui l'a le premier entrevue, c'est à Rousseau que nous devons cette génération, qui a opéré de si heureux changements dans nos esprits et dans nos lois.

« Quelle a été la destinée de ce génie, l'homme de notre siècle, comme il eut ajouté à la gloire des plus beaux siècles de l'antiquité !... »

TRANSLATION
des Cendres de J.-J ROUSSEAU au Panthéon

(Extraits du discours de Cambacérès)

« Si Rousseau n'avait été que l'homme le plus éloquent de son siècle, dit CAMBACÉRÈS, nous laisserions à la Renommée le soin de le célébrer ; mais il a honoré l'humanité ; il a étendu l'empire de la raison et reculé les bornes de la Morale ; voilà ses titres et ses droits à notre reconnaissance, etc. etc. »

CARNOT. (Séance de la Convention Nationale où assistait une délégation des Citoyens de Genève.)

« La Convention Nationale ne peut voir sans un vif sentiment d'intérêt les amis si les compatriotes du sensible Rousseau, qui s'occupa sans cesse du

bonheur de ses semblables ; qui fut persécuté par ceux qu'il voulait rendre bons ; qui vivifia la morale ; qui, plus qu'un autre, apporte de grandeur au véritable but de la philosophie pratique ; celui de fondre tous les intérêts dans un seul, de faire devenir le bonheur individuel de la prospérité publique. Vous venez de peindre ce grand homme avec des couleurs aussi vraies qu'énergiques. Tantôt ramenant les mères aux lois de la Nature tantôt dirigeant l'enfant vers l'amour de la vertu ; toujours combattant ce que l'erreur a de funeste ; toujours rêvant l'humanité meilleure toujours enfin l'ami du peupl . Je n'ai rien à ajouter ; son génie appartient à l'univers. Tous les êtres sensibles doivent prendre part à la fête que la philosophie lui décerne.

Amis et compatriotes de Jean-Jacques, la Convention Nationale vous invite aux honneurs de la Séance.

Quel beau jour, citoyens représentants, que celui où tout un peuple célébrera en son honneur une fête nationale. Cette fête sera une fête universelle ; ce sera la fête des vrais philosophes dont Rousseau fut le chef par sa passion pour la vérité et sa profonde connaissance de la Nature. Ce sera une fête pour tous ceux qui savent apprécier les dons du génie, etc. »

LE MONITEUR. (Séance du 23 Floréal, An II.)

« Le décret que vous avez rendu pour honorer la mémoi e de Rousseau, pour ordonner le trans-

fert de ses cendres dans le temple réservé aux grands hommes, a fait tressaillir nos cœurs de joie. Rousseau n'appartient pas seulement à notre patrie, il appartient à toutes les Nations ; il tient surtout à la France libre ; il a marché le flambeau à la main dans la carrière que vous avez fournie. Quel auteur plus original exerça une plus vaste influence! il ne pensa que par lui-même et son siècle ne pensa que par lui.

L'assemblée Nationale a voulu que les talents, le génie soient l'unique prétexte pour mettre Rousseau à une place où il ne peut avoir de supérieurs. En lui décernant une statue, l Assemblée Nationale n'a pris pour prétexte que les bornes de sa reconnaissance matérielle. Toute la gloire de Rousseau est dans ses écrits et l'on n'y peut rien ajouter par aucun honneur, par aucune pompe triomphale, etc. etc. »

PETIT, Député de l'Aisne 1793. Extrait de son éloge de Rousseau à la Convention Nationale.

« On peut posséder tous les talents, on peut être guerrier redouté, mais celui dont les conceptions vastes embrassent l'humanité entière, passant sa jeunesse à se faire homme et philosophe avant de se montrer au monde, tels furent Solon, Lycurgue, Socrate, Platon, tel fut Rousseau. qui passe la moitié de la vie à méditer les vérités qu'il devait nous enseigner plus tard. »

MOTION RELATIVE A J.-J. ROUSSEAU, lue à l'Assemblée Nationale.

« Rousseau est non seulement l'écrivain immortel, mais le précurseur de cette grande révolution ; en formant les hommes pour la liberté, c'est que les pensées d'un homme de génie ont eu une grande influence sur le peuple, etc. etc. »

M. DE GIRARDIN, Député. Séance de la Chambre du 25 Mars 1822.

« Je viens comme député demander au Minisnistère ce que sont devenues les cendres de Rousseau ; il en est responsable devant la France et même l'étranger, car les hommes de génies ont l'humanité pour patrie, et la vènération que l'on a pour eux est si grande que c'est le souvenir de Rousseau inhumé d'abord à Ermenonville, c'est la réputation européenne de cette écrivain qui préserva ce pays de l'occupation étrangère en 1815 et les Officiers allemands cantonnés dans la région se rendirent tête nue au tombeau de J.-J. Rousseau. »

LOUIS BLANC, Président du Centenaire de J.-J. Rousseau 1878. (Extrait de son histoire de la Révolution Française.)

« Avec le Discours sur l'Origine des fondements de l'Inégalité parmi les hommes, rien de comparable comme emportement de logique et d'éloquence. Le style de Rousseau rappelle le langage

pathétique et véhément d'un fils de Cornélie, et au relief de Montaigne, marie la vigueur de Calvin.

Dans la profession de foi du Vicaire Savoyard, jamais l'imagination n'a revêtu d'aussi vives couleurs la démonstration des vérités qui servent de lien moral aux membres épars de la famille humaine. Dans son langage il retrouve l'onction chrétienne de Jean Hus et l'éloquence grave de Platon. Rousseau pensa au Nazaréen qui prêcha la fraternité et l'Evangile parlait à son cœur.

Néanmoins Rousseau fut dénoncé par l'Archevêque de Paris qu'il accabla de sa terrible réponse.

Dans le « Contrat Social » Rousseau s'attache à établir la théorie de la souveraineté du peuple. La manière dont il pose sa question montre que si Montesquieu a voulu rendre moins lourd le sceptre des Rois, Rousseau a voulu le briser.

Dans Emile Rousseau veut enseigner à être homme et quel imposant caractère ne revêt pas ce livre considéré sous cet aspect, etc, etc. »

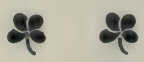

Le Centenaire de J.-J. Rousseau (1878)

Présidence Louis BLANC
Discours de MM. HAMEL, MARCOU, CLOVIS HUGUES, etc. Publiés chez Derveau

M. LOUIS BLANC. (Extrait de son Discours.)

« J.-J. Rousseau avait reçu de la nature tout ce qu'il faut pour voir la vérité, en saisir toute l'étendue et se prononcer par elle.

A ce point de vue on peut ajouter ce qu'a écrit le chevalier de Bruny : « La création de cet homme admirable a été une création vraiment parfaite nul être ne s'est trouvé doué de cette sensibilité d'âme plus exquise jointe à un degré de force dans des conditions presque sans exemple, ni du côté des sens avec une imagination si parfaite. Il réunissait à ces dons un génie géométrique, clair, profond et vaste aussi, par qui brillait l'imagination. Cette rectitude de raison, cette délicatesse d'âme, ce penchant ardent pour le vrai, une éducation républicaine furent les éléments avec lesquels l'homme et l'auteur furent formés, etc. etc. »

THIERRY. Eloge de Rousseau.

« Ce qui caractérise surtout Rousseau, c'est son élocution pénétrante qui porte dans tous les cœurs

la chaleur de son génie ? Dès qu'il exprime un sentiment il le fait naître ou il l'embrasse dans celui de son lecteur etc. »

AUBERT DE VITRY. *Journal général de France*, 23 septembre et 3 octobre 1818.

« S'il est un philosophe qui ait fait époque dans l'histoire des peuples, des opinions et des mœurs c'est J.-J. Rousseau. En appliquant l'algèbre à la géométrie. Descartes avait fait faire au goût et à l'étude des sciences morales en appliquant à l'éloquence les inspirations et le sentiment poétique à la philosophie à la politique, ne furent pas moins étonnants. Ce fut lui qui plus qu'un autre philosophe depuis Platon, qui exerce sur les esprits la puissance de l'enthousiasme par lequel il fit révolution. etc. »

MADAME ROLAND, dans ses mémoires.

« A vingt ans la lecture de Rousseau me fit une impression comparable à celle que m'avait faite Plutarque. Il sembla que c'était l'élément qui me fut propre et l'interprête des sentiments que j'avais, mais que lui seul savait expliquer. Avoir les livres de Rousseau en sa possession pouvoir les consulter sans cesse, se consoler, s'éclairer et s'élever avec lui à toutes les heures de la vie c'est une réelle félicité, etc. »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

« Rousseau a excellé dans tout ce que Voltaire a négligé ; personne n'a traité des sujets avec autant de profondeur, etc.

LAMARTINE.

« Rousseau fut mille fois plus éloquent que Platon ; mille fois plus passionné que Fénelon, il fut le Tribun de la Nature et le Gracchus des philosophes, etc. »

MICHELET.

« Montesquieu entreprit d'écrire le droit. Voltaire crut par le droit et Rousseau le fonda ; où prit-il son point d'appui ? Dans son cœur. Il lut ce que le moyen âge n'avait pas su lire : un Dieu juste, et ce que proclama un glorieux enfant de Rousseau : Mirabeau. Le droit est la survivance du monde ; elle brille dans tout son éclat dans la profession de foi du Vicaire Savoyard. La France a été remuée en ses profondeurs ; l'Europe en est toute changée ; la vaste, la massive Allemagne a tressailli sur ses vieux fondements et que s'est-il donc passé ? C'est comme si une tiède haleine avait passé sur le monde ; la terre commence à porter ses fruits. Voilà la magie de Rousseau. La force de son éloquence peut être combative ; mais il a vaincu avec son cœur, etc. etc. »

GEORGE SAND, dans l'histoire de ma vie.

« Jean-Jacques sera toujours l'immortel ami, etc. Rien ne saurait détruire mon enthousiasme pour l'ensemble de son œuvre. »

SAINTE-BEUVE.

« Rousseau fut l'écrivain qui fit faire les plus grands progrès depuis Pascal, etc. etc. »

VICTOR COUSIN, ministre de l'Instruction publique, maître de l'école eclectique et philosophique.

« Rousseau a eu un langage inconnu à Voltaire; il a l'éloquence vraie et le langage de la passion. L'intimité des grands écrivains est un grand enseignement; nous n'en voulons citer qu'un seul, celui dont notre siècle avait le plus besoin

« Je ne compare pas Rousseau à Pascal; ils appartiennent à deux siècles différents. Quant à Voltaire, Rousseau lui est bien supérieur; c'est bien un autre raisonnement dans le vrai et sa dialectique et irrésistible.

« Toutes les grandes idées, tous les grands sentiments que Voltaire a pris à tâche de vouer au ridicule, Rousseau les a soutenues avec une force une magnificence et un charme incomparables. »

« C'est un républicain qui vous parle; je souhaite que la profession de foi du Vicaire savoyard puisse aujourd'hui gagner plus aisément les

esprits par ses nobles doctrines qui seules peuvent donner du prix à la vie, et sur lesquelles reposent toutes les sociétés bien organisées, républiques ou monarchies, etc. etc. »

VILLEMAIN, ministre de l'Instruction publique. Dans ses leçons de littérature au collège de France.

« Rousseau fut l'orateur du XVIII^e^ siècle; ce mot résume son influence et sa gloire. Voltaire n'eut pas d'élèves et d'enfants, pas d'hommes supérieurs. L'étude que fit Rousseau de la philosophie de la Grèce, lui avait donné ce fond particulier d'observation et d'idées qui existent chez l'orateur Rousseau a été le plus hardi et par conséquent le plus populaire des logiciens politiques ; il est au plus haut degré le génie de la conscience. «Emile» est le monument de Rousseau; son œuvre de génie, sa création éloquente. Emile a fait partie de l'influence politique de Rousseau ; on ne saurait donc trop l'étudier, etc. etc. »

RENAN, Directeur du Collège de France.

« Rousseau sorti du XVIII^e^ siècle comme Jésus sorti du Judaïsme, Luther du moyen-âge et Lamennais sorti du catholicisme, etc. etc. »

TAINE

« Un coup de sonde Rousseau le donne dans une société toute artificielle : quel débouché pour

les facultés comprimées, pour la riche et large source qui coule au fond de l'homme, etc. etc. »

NIZARD

« Montesquieu ; Buffon, Voltaire eurent des admirateurs, Rousseau fut l'objet d'un culte, etc. »

VICTOR DE LAPRADE

« Le style de Rousseau a une si magique puissance, que soulevant tant d'autres questions de formes et de couleurs, etc. etc. »

PRÉFACE DES ŒUVRES DE ROUSSEAU
(Chez Beaudouin, éditeur, 1826)

« Rousseau est un des plus grands génies que la nature ait produits que la chaleur de l'éloquence, la vérité et les sentiments rendent l'interprète des âmes fortes et des cœurs sensibles, Toutes les idées ont une filiation chez l'homme de génie. Rousseau est le digne rival des Anciens par l'éloquente simplicité de son style, combien il les a surpassés en chaleur, en onction, en force de principes.

« Aristote, Zénon, Cicéron subordonnent la morale aux formes politiques et la font dépendre de systèmes ou le cœur ne trouve ni plaisir ni illusion. Athènes perd ses lois, il n'y a plus de citoyen. Rousseau attache nos devoirs à des principes plus indépendants des révolutions humaines. Il existe une divinité, il n'y a plus d'opprimés sans

appui, de malheureux sans consolation, d'infortune sans remède, etc. etc. »

« Émile » est un des meilleurs traités de morale. L'on n'a pu former de république d'après celle de Platon ; mais dans Rousseau les principes de justice et de providence, d'immortalité ont secondé le génie et servi la politique bienfaisante et les vues de plus d un législateur.

« Le Contrat Social » est le manuel de toutes les chancelleries et l'Émile est lu dans toutes les familles bourgeoises en Allemagne.

« La profession de foi du Vicaire savoyard est supérieure aux plus beaux Dialogues de Platon, etc. etc. »

FERDINAND BRUNETIÈRE, Maître de conférences. (Extrait de ses Etudes Critiques.)

« Rousseau fut un lyrique de premier ordre ; toutes ses idées sont des sensations, des passions, des enthousiasmes. Voilà pourquoi il fit une révolution. Si nous n'avions pas eu Bossuet, Bourdaloue, Massillon, enfin si nous n'avions pas eu Rousseau et la Profession de foi du Vicaire Savoyard, on serait effrayé de voir à combien de choses notre littérature classique est demeurée presque étrangère. Qu'est-ce que Racine pensa du libre arbitre ? Molière de la destinée ? etc. etc. »

LAVISSE et RAMBAUD. Histoire Générale du XVIII[e] siècle.

« Enfin Rousseau parut et ce fut le point de départ d'une ère nouvelle. Tout le monde doit reconnaître qu'il y eut là une force immense qui a profondément remué le monde des idées et des sentiments et qu'elle a modifié même le monde des faits, etc. etc. »

DE LA HARPE

« Nos beaux esprits, au lieu de perdre leur peine et leur réputations, enfanter de malheureuses critiques qui marquent moins le jugement que l'esprit. Que ne prennent-ils pour modèle Rousseau, cet illustre écrivain. Que ne s'attachent-ils pas à faire passer dans leurs productions les beautés de tous les temps et de tous les pays, etc. etc. »

M. P.-C. RENARD, Professeur à l'Ecole Monge.

« Qu'une émotion l'anime, Rousseau se transfigure. Le voilà poète, orateur ; l'éloquence coule à flots de ses lèvres ; il charme, attendrit, entraîne. Il y a un accord naturel entre le style et les pensées qu'il exprime. Son style a l'allure oratoire.

« Le cortège qui se groupe autour de Rousseau est bien nombreux ; avec Lamartine il faut y ajouter Victor Hugo, regardez ses couleurs et vous verrez la palette de J.-J. Rousseau. Il influença poètes et prosateurs et ce fut le premier des romantiques, etc., etc. ».

STEG, député, Extrait du Discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la Statue de J.-J. Rousseau au Panthéon.

« Rousseau fut le Créateur du Romantisme et le père spirituel de Madame Roland, (qui eut une si grande influence lors de la Révolution française), de Madame de Staël, de George Sand, Bernardin de Saint-Pierre, Lamartine, Châteaubriand, Victor Hugo, Michelet, Alfred de Musset, de Byron, de Goete, de Kant, de Schiller, Lemennais, de Pestalozzi, etc., etc.

« Depuis Jean-Jacques, dit Sainte-Beuve, c'est dans la forme du langage établi et créé par lui que les plus grands écrivains ont parlé et si son génie a disparu, sa manière est restée. Cette longue ligne d'écrivains furent l'honneur du XVIX^e^ siècle et ceux-là même qui le répudient, s'arracheraient les entrailles s'ils voulaient arracher d'eux tout ce qu'ils ont reçu de lui, etc., etc. ».

JULES SIMON de l'Académie Française, Extrait du Discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la statue de J.-J. Rousseau au Panthéon.

« C'est à l'incomparable écrivain, à l'un des Maîtres de la langue que la Nation française consacre cette statue. Rousseau par sa langue appartient au XVII^e^ siècle et par ses idées au notre. Cette langue virile, énergique, pompeuse est portant simple quand il le faut, il la forma de tous côtés, comme une abeille son miel de toutes les fleurs du jardin, etc., etc. ».

ERNEST HAMEL, Sénateur.

« Rousseau n'a pas peu contribué pour sa part à la conquête pacifique de l'Europe par les écrivains français. En politique, comme en littérature il eut une formidable puissance. Sa mission réformatrice a été doublée ; le réformateur puissance. Sa mission réformatrice a été doublée ; le réformateur social a été aussi un réformateur dans les lettres, et toute notre littérature, depuis la fin du XVIII^e^ siècle porte l empreinte de son génie.

« Il y a quelques mois, j'ai eu dans une assemblée publique, l'occasion de défendre l'honneur de Rousseau contre d'injustes attaques.

« C'était de ma part œuvre presque filiale dont je m'enorgueillis sincèrement, en me mettant au nombre des disciples de ce puissant génie, dont les écrits ont contribué à me faire embrasser la cause des déshérités. Le succès a dépassé toutes mes espérances et des voix émues m'ont crié courage, etc., etc, ».

VAPEREAU.

« Rousseau apporte la magie d'un style d'un genre nouveau et une éloquence toute de mouvement, de passions émues, pompeuses et colorées d'une puissance irrésistible, etc., etc. ».

NOURISSON, Professeur.

« Tout s'enchaîne dans les idées de Rousseau : tout ce qu'il a dit dans « Le Contrat social » était

auparavant dans le « Discours sur les origines de l'inégalité parmi les hommes ». Ce qu'il y a de hardi dans « Emile » est déjà dans la nouvelle Hélcïse, etc. ».

LERMINA, Professeur au Collège de France.

« Qui donc revendique Dieu, la Nature et la Liberté ? C'est Rousseau ».

M. LINTILHAC, Professeur au Lycée Louis-le-Grand.

« Rousseau a dans sa dialectique le brillant et le piquant de l'épée. C'est aussi le tranchant et le poids de la hache ; c'est partout le métal solide et de bon aloi ». etc., etc. « Le Contrat social » et l'« Emile » sont incomparables ».

M. ROCHEBLAVE, Professeur au Lycée Lakanal.

« L'étude des philosophes de génie a donné à Rousseau ce précieux fond d'éloquence qui caractérise l'orateur et consacre la personnalité, loin des préjugés d'écoles et de partis, etc., etc. ».

M. GREARD de l'Académie Française et de l'Institut.

« En conduisant l'histoire d'« Emile » jusqu'à son mariage avec Sophie Rousseau ne se proposait pas seulement de lui donner une sorte de dénouement, il avait sur l'éducation des fermes des idées très arrêtées et il en a pénétré toute la seconde moitié du XVIII[e] siècle, etc., etc. ».

M. GIDEL, Professeur au Lycée Louis-le-Grand et Lauréat de l'Académie Française.

« Qui pourrait dire ce que la lecture de Rousseau a mis d'énergie et de force au cœur des héros et des martyrs à la Révolution française qu'il avait annoncée.

« Tel fut le rôle de Rousseau comme moraliste, telle fut sa puissance, etc., etc. ».

QUERARD, Bibliographe.

« La postérité est venue pour J.-J. Rousseau. Ses amis et ses ennemis l'ont regardé de son vivant comme le plus éloquent de nos écrivains. Ses ouvrages sont la meilleure apologie qui puisse être faite de cet homme de génie, etc., etc. ».

CHUQUET, Littérateur.

« La réponse de Rousseau à l'Archevêque de Paris compte parmi les plus fulminantes réponses qui sont inscrites dans l'histoire de la polémique, etc., etc. ».

PRÉFACE de l'Edition des Œuvres de J.-J. Rousseau, Bibliothèque de la Chambre des Députés.

« Parmi les colonnes qui soutiennent en France le Temple du Génie, une seule peut-être reste levée dans toute sa hauteur et sur cette colonne il n'est personne qui ne lise avec nous le nom de J.-J. Rousseau. Nous n'analysons point son génie, nous le sentons, soit lorsqu'il subjugue l'entendement par sa force supérieure, soit lorsqu'il séduit le cœur par ce prestige qui ne fut donné qu'à lui ; lorsque dans la discussion il fait valoir les droits de la vérité alors il anéantit jusqu'à la pensée de pouvoir lui répondre, etc., etc. ».

LAROQUE, Professeur.

« Le Contrat social » n'a pas épuisé ce qu'au temps de la Renaissance on eut appelé la vérité poignante. Cette œuvre profonde et considérable a exercé une influence capitale sur la direction de l'esprits français après avoir remué la société du XVIII[e] siècle, etc., etc. ».

BERSOT, Professeur de philosophie, Docteur ès lettres.

« Rousseau eut l'inspiration indomptable vers l'idéal. Dans le mensonge des paroles et des actes il révéla vérité des sentiments, dans la diversité des dogmes religieux, la religion universelle ; dans le monde : Dieu ; dans la vie présente, la vie

future. Dans l'éducation artificielle, l'éducation qui apprend aux enfants le difficile métier d'homme ? etc., etc. ».

PHILIPPE GODET, Littérateur.

« C'est Jean-Jacques, non Voltaire qui a fait école : le cœur est plus fécond que l'esprit ; le génie expansif et ardent de Rousseau réunissant en une riche harmonie tous les éléments de l'art moderne. Et la voix nouvelle qui à fait refleurir non seulement la poésie française, car Werther est le fils de Saint-Preux etc., etc. ».

FRÉDÉRIC GODEFROY (Extrait de son ouvrage couronné par l'Académie Française).

« Au mouvement du pittoresque Rousseau joint le mérite de la réalité dans tous les détails, etc. »,

DU[illegible]ROS, Professeur, Faculté de Paris.

« Rousseau a rendu trois grands services à son siècle ; en politique il chercha une base solide pour le pouvoir. En morale, il réveilla les sentiments du devoir et prêcha avec une éloquente conviction le spiritualisme de l'âme, etc., etc. ».

MUSSET-PATHAY, Editeur des Œuvres de J.-J. Rousseau.

« L'influence qu'il exerça sur les esprits fut l'effet du caractère de son génie et de l'enthousiasme pour la nature, etc., etc. ».

AZAIS, Extrait de son « Etude sur les destinées des grands hommes ».

« De tous les hommes qui de simples particuliers et sans autre puissance que celle de leurs pensées sont destinés à une grande célébrité, il n'en est pas qui puisse l'emporter sur Rousseau, etc., etc.».

JULES VUY, Professeur.

« Rousseau fut éminemment un génie créateur, etc., etc. ».

DEMOUGEOT, Professeur au Lycée Saint-Louis.

« Rousseau est le plus grand peintre de la nature qu'ait eu la France. Il a été de plus grand orateur et le penseur le plus original du XVIII^e^ siècle, etc., etc. ».

BEAUDOIN, Littérateur.

« Tous les critiques XVIV^e^ siècle en un mot ont admirablement parlé de Rousseau et il n'y a qu'à recueillir leur jugement.
C'est un lieu commun de dire que Rousseau a retrouvé et a rouvert en France la source du sentiment et des émotions de l'âme. De cette source tarie depuis Racine et Fénelon. Il a toutes les facultés oratoires sensibilité, imagination, logique vigoureuse, raisonnement invincible dialectique serrée et entraînante. L'éloquence est sa grande qualité, qualité maitresse par laquelle il a eu tant d'influence sur ses contemporains. Depuis Bossuet

et Massillon la littérature avait perdu le ton oratoire. Fontenelle, Lamotte, Lesage, Marivaux avaient repris le style périodique par une petite phrase sèche, claire, spirituelle, alerte que Montesquieu mania supérieurement et dont Voltaire offre le plus puissant modèle. A cette prose et à ces idées à la mode, Rousseau opposait la phrase large, sonore, souple, majestueuse qu'avait aimé le XVII[e] siècle formé à l'école de Balzac (Guez), etc,, etc. ».

JULES LEMAITRE, de l'Académie française.

« J'ai reçu cette semaine un excellent livre de classe : *Les morceaux choisis* de J.-J. Rousseau, publiés par A Collin.

« J'ai parcouru ce volume avec un grand plaisir. J'ai lu jadis de Rousseau, tout ce qu'un professeur en doit connaître il y a bien 15 ans de cela : et puis j'étais troublé à cette époque par des préoccupations d'examens et, enfin je savais d'avance ce qu'il me fallait penser des écrivains dont j'aborde les œuvres. Je lisais avec trop de docilité, donc je lisais mal. En un sens les lectures que l'on fait sur les bancs de l'école dans la pensée d'obtenir des diplômes sont nulles et non avenues.

« Je me disais souvent que je consacrerais la seconde moitié de ma vie, qui sera j'espère paisible,

recueillie et toute rustique à lire sérieusement les livres dont j'aurai parlé dans la première moitié.

« La grande originalité de Rousseau, fut qu'aucun écrivain à aucune époque, n'eut une telle puissance sur les cœurs ».

EMILE FAGUET.

« Rousseau n'a été l'élève de personne ; il a ressuscité en France l'art oratoire qu'on avait perdu depuis Fénelon et Bossuet. » etc. etc.

L. CLARETIE.

« Le Rousseau de nos vingt ans a eu des fanatiques non seulement en France, mais à l'étranger ; en Allemagne surtout. Schiller s'exalta pour Jean-Jacques d'une juvénile passion qui alla jusqu'au délire. A son avis Rousseau fut un vrai météore pour les cerveaux français. » etc., etc.

HENRY BAUER, hommes de lettres (1).

« Je ne saurais dire quel attrait sans pareil gardent à travers les âges ces magnifiques types d'ndividus en lutte avec leur milieu et lui imposant les conceptions nouvelles, les visions, les idées inconnues écloses dans leur cerveau divin.

(1) *Le Journal*, 13 octobre 1898.

« La conquête intellectuelle de toute une société par un seul individu me semble le plus beau drame qui puisse emplir l'existence humaine. C'est par là que Rousseau me ravit ; c'est par cette entreprise sur le mensonge, les hypocrisies, les conventions sociales qu'il ouvre les routes où s'acheminent et combattent toutes les révoltes d'hier, d'aujourd'hui, de demain, ce que nul navigateur, aucun Colomb ne trouva, il le trouve ; ce que ni les écrivains, ni les philosophes, ni les poètes, ni les artistes d'avant lui n'ont vu, il le sent : il découvre la Nature.

« Elle était l'universelle créatrice que les hommes ne parviennent point à défigurer ni à avillir ; elle devenait la chose de ses fils et s'identifiait en elle. On voit que le cas de Rousseau rentre dans les préoccupations contemporaines. » etc., etc

AUGUSTE CASTELLANT, homme de lettres, secrétaire du Comité pour l'érection de la statue de J.-J. Rousseau, place du Panthéon.

« En vérité, si les hommes d'aujourd'hui savaient, comme nos pères de la Révolution, remonter des faits concrets de l'histoire aux causes intellectuelles et morales qui les déterminent, nul penseur, nul prophète de la démocratie ne serait plus étudié, plus aimé, plus honoré que J.-J. Rousseau, car les principes, que le premier, il a établi sont ceux sur lesquels repose la démocratie des temps nouveaux et sa doctrine, faite de raison et de vé-

rité, est celle dont elle se nourrit et qui fait sa force morale supérieure encore à sa force numérique. Républicains et penseurs libres nous vivons de l'œuvre de Rousseau et nos intelligences se meuvent, pour ainsi parler, dans l'atmosphère intellectuelle et morale créée, ou du moins fécondée par le brûlant génie de ce formidable penseur, de ce tout-puissant écrivain.

« Depuis l' « Evangile » jusqu'au « Contrat social », a dit M. de Bonald, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. L' « Evangile » et le « Contrat social » marquent, en effet, le véritable point de départ des deux principales évolutions du monde intellectuel et moral, au moins en Occident. Ces deux livres ont eu cette immense fortune de devenir comme le germe, le noyau d'un monde en formation ; une force s'est trouvée en eux mathématiquement suffisante pour attirer et coordonner les éléments propres à la formation d'un ordre social nouveau. Sans doute, il y aurait exagération à dire que le Théophilantrope de Nazarets et le Philosophe de Genève ont fait à eux seuls les deux misérables révolutions qui ont ouvert et fermé, en quelque sorte, l'ère chrétienne car, en réalité, elles ont été amenées et nécessitées par tout un vaste ensemble de causes plus ou moins éloignées mais, au moment suprême, ils étaient là ! et ils ont su tirer des profondeurs encore insondées de leur âme quelques-unes de ces paroles d'éternelle raison qui donnent un sens, une âme, une conscience, une forme, une direction

aux éléments en fermentation encore inconsciente. « Fraternité ! » avait crié en face de l'esclavage antique le fils du charpentier : ce mot aussi nouveau qu'étrange, mais puissant, prestigieux, éclatant comme la vérité, fut bientôt répété par tous les échos de l'Occident jusqu'aux rivages de l'Atlantique ; il eût infailliblement civilisé le monde, si les prêtres et les rois, d'abord atterrés, ne se fussent bientôt ravisés et n'y eussent mis bon ordre. « Liberté ! Egalité ! » s'écria, à son tour, J.-J. Rousseau à l'autre bout des siècles chrétiens. Ah ! cette fois, la formule républicaine et sociale était complète, explicite et correcte ; le véritable mot d'ordre était donné au Peuple, répété bientôt par tous les formidables échos de la Révolution, le Peuple, son fils, ne l'oubliera plus » !

Bibliothèque de la Chambre des Députés, extrait d'une étude publiée en 1871 par un retraité de l'enseignement.

« Quand je médite l'histoire des écrivains supérieurs qui se sont immortalisés, quand j'interroge leur mémoire, je m'arrête frappé d'admiration et j'observe avec étonnement un obscur citoyen dont la simplicité naturelle eut flatté les yeux et charmé le cœur d'un moderne Lycurgue. La Gréce nous parlera toujours de son Périclès et la France de son J.-J. Rousseau, etc. »

Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de prolonger indéfiniment ces citations, mais afin que notre travail de compilation soit complet, nous avons aussi relevé les citations de tous les autres critiques, professeurs, hommes de lettres, dont les noms suivent et qui, comme les précédents, sont tous unanimes à glorifier Rousseau, chacun à son point de vue personnel ce qui ne laisse pas d'être fort instructif et ce qui prouve que quelquefois aussi l'on peut être bien jugé par d'autres que par ses pairs (selon le mot de Mirabeau) :

Ce sont MM.

Prévost Paradol — Longueville — Le Bègue de Presle — Mme de Stael — d'Escherny — Petitain — Dussaulx — Dupeyron — Abbé Delmont — Poinsot — Morley — Brokroff — Joubert - Hildebrau — Ritter — Grand-Carteret — Buffenoir — Castellant — Badin — Ponsin — — Thyesse — Scherer — Borde — Orlani — Compayré — Décembre-Alonnier — Jules Levallois — Vinet Ratisbone — Oscar Comettant — Vilmorel — Mme Frédérica Mac Donald — Gérussey — Paul Albert — Martin — Henri Bauer Raspail — Guinguené — Brune — Claretie — Chevrier — Maillard — Stendhal — Huet —

Georges Claretie — A. Robert — Fournel — Mercier — Cérizoles — Lanfrey — Béranger — Piron — Gudet — Gazier — Le Cème — Jules Lemaitre — Abbé Brizard William Coxe — Corancey — Caumont — Brunel — Dufour — Buchey — Roux Bouillet — Génaudet — Chègnier — Chatelain — Jansen — Nougaret — Palissot — Sygogne — Delacroix — Joseph Fabre Fritz Berthoud — Kératry — Tenaille — Paul Bonnardot (1) — Paul Adam — Louis Pocat — Ch Chalmel — Ch. Comte, professeur à Versailles — Hanotaux — Theuriet, etc., etc.

PAUL BONNARDOT, rousséauiste

Extraits de ses études sur J. J. Rousseau)

(1) « Dans « le Contrat social », Jean-Jacques réclama la Liberté pour tous les citoyens (ce qui est à peu près réalisé . Mais en même temps dans « l'Emile » il indique une éducation du citoyen, propre à le rendre digne de la Liberté, etc. »

Le Censeur politique et littéraire, mars 1907.

A J.-J. Rousseau

«Voici le programme de la manifestation organisée par le *Censeur Politique et Littéraire* en l'honneur de J.-J. Rousseau et qui aura lieu demain dimanche, à deux heures précises, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique.

Allocutions et discours par MM.

J. ERNEST-CHARLES, directeur du *Censeur politique et littéraire.*

PAUL PAINLEVÉ, de l'Institut ;

VICTOR MARGUERITTE, président de la Société des gens de lettres ;

J. RICHEPIN, au nom du Comité J.-J. Rousseau, de Montmorency.

PHILIPPE GODET, au nom de la Société J.-J. Rousseau, de Genève ;

A. PERRIER, sénateur, au nom du Comité J.-J. Rousseau, de la Savoie.

A. CAMPINCHI, président de l'Association générale des étudiants de Paris ;

Méditation lyrique sur J.-J. Rousseau :

Poème par SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER, dit par M. SILVAIN, de la Comédie Française ;

Partie musicale organisée par GUSTAVE CHARPENTIER.

Chansons de J. J. ROUSSEAU, airs du *Devin du village*. Chants et danses avec le concours du *Conservatoire populaire*, sous la direction de FRANCIS CASADESUS. — Clavecin par Mme PATORNI CASADESUS, etc., etc.

La Manifestation J.-J. ROUSSEAU

« Voici la liste des membres du Comité formé par le *Censeur politique et littéraire* pour la manifestation en l'honneur de J.-J. Rousseau, nous pouvons dire qu'elle est considérable et que grâce à l'empressement de tous les écrivains, de toutes les lettres, de tous les milieux, la manifestation J.-J. Rousseau sera sans aucun doute possible, une des plus imposantes manifestations de la vie intellectuelle de notre époque.

PRÉSIDENT :

M. Marcelin Berthelot, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, sénateur.

VICE-PRÉSIDENTS :

L. Liard, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Ernest Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale.

Comité :

Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
Dessoye, député, président de la Ligue de l'Enseignement.
J. Ernest-Charles, directeur du *Censeur politique et littéraire* secrétaire général.
Antonin Dubost, président du Sénat.
Henri Brisson, président de la Chambre des Députés.
S. Pichon, ministre des Affaires étrangères.
Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique.
René Viviani, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.
Gaston Doumergue, ministre du Commerce.
Milliès-Lacroix, ministre des Colonies.
F. Sarrien, député, ancie président du Conseil des ministres.
Général André, ancien ministre.
Georges Leygues, député, ancien ministre.
Ed. Millaud, sénateur, ancien ministre.
Ludovic Halevy, de l'Académie française.
J.-L. de Lanessan, ancien ministre, directeur du *Siècle*.
Jules Claretie, de l'Académie.
Paul Bonnardot, Rousseauiste.

A. Croiset, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres.

Ch. Lyon-Caen, doyen de la Faculté de droit de Paris, membre de l'Institut.

Paul Painlevé, de l'Institut.

Bayet, de l'Institut, directeur de l'Enseignement supérieur.

Alfred Fouillée, de l'Institut.

Louis Havet, de l'Institut.

Arthur Chuquet, de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole supérieure de Guerre.

Alfred Giard, de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Jules Gautier, directeur du cabinet de M le Ministre de l'Instruction publique. Inspecteur général de l'Instruction publique.

G. Lintilhac, sénateur.

Ernest Dupuy, inspecteur général de l'Instruction publique.

Georges Lamy, inspecteur général de l'instruction publique.

F. Martel, inspecteur général de l'Instruction publique.

Félix Hémon, inspecteur général de l'Instruction publique.

René Leblanc, inspecteur général de l'Instruction publique.

Edouard Petit, vice-président de la Ligue de l'enseignement. Inspecteur général de l'Instruction publique.

E. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon.

A. Debidour, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne.

J. Payot, recteur de l'Académie de Chambéry.

Joseph Bédier, professeur au Collège de France.

F. Brunot, professeur à la Faculté des lettres de l'Un versité de Paris.

Abel Lefranc, professeur au Collège de France.

Jules Combarieu, professeur au Collège de France.

Bernard Bouvier, président de la Société J.-J.Rousseau, recteur de l'Université de Genève.

Paul Chautard, député, président du conseil commercial de Paris, président de l'Association philotechnique.

Maurice Faure, sénateur, ancien vice-président de la Chambre des Députés.

D'Estournelles de Constant, sénateur.

Ch. M. Gouyba, agrégé de l'Université, député.

Emile Bergerat, président de la Ligue des Droits d l'Homme.

F. Buisson, ancien président de la Ligue de l'Enseignement député.

Adrien Lachenal, ancien président de la Confédération Suisse. Député au Conseil des Etats ; membre de la Société J.-J. Rousseau.

Victor Marguerite, président de la Société des Gens de lettres.

François Deloncle, ministre plénipotentiaire, député.

Bellan, Syndic du Conseil municipal de Paris.

Léon Robelin, secrétaire de la Ligue Française de l'Enseignement.

Jean Cruppi, député.

Philippe Godet, professeur à l'Académie de Neufchâtel, membre de la Société J.-J. Rousseau.

G. Belot, professeur de l'Université, membre du Conseil supérieur, de l'instruction publique.

Adrien Naville, professeur à l'Université de Genève, membre de la Société J.-J. Rousseau.

Paul Barbier, professeur de l'Université de Leeds, membre de la Société J.-J. Rousseau.

Jules Lermina, vice-président de l'Association des journalistes républicains.

Henri Ricard, sénateur.

Maxime Lecomte, sénateur.

Henri Fazy, Conseiller d'Etat président de l'Institut national de Genève, membre de la Société J.-J. Rousseau de Genève.

Gabriel Réal, sénateur.

Jean d'Estournelles de Constant, directeur au sous-secrétariat des Beaux-Arts.

E. Devinat, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine, membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

Albert Bazaillas, professeur de philosophie au Lycée Condorcet.

L. Dorizon, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon.

G. Chodat, vice-recteur de l'Université de Genève, membre de la Société J.-J. Rousseau.

A. Bretegnier, agrégé de philosophie, inspecteur d'Académie.

J. Lévêque, directeur de l'Ecole J.-B. Say.

Van Hamel, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Groningue. Membre de la Société J.-J. Rousseau.

G. Bry, doyen de la Faculté de droit d'Aix.

Léon Dériès, inspecteur d'Académie.

Dr Paul Girod, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Clermont.

J. Noulens, député.

Joseph Reinach, député.

A. Maujan, député, directeur du *Radical*.

Charles Laurent, directeur du *Rappel*.

Rianconi, inspecteur d'Académie.

Etienne Goujon, sénateur.

A. Messimy, député.

J. Perron, inspecteur d'Académie.

Antoine Perrier, sénateur.

Charles, Lyon-Caen, doyen de la Faculté de droit de Paris, membre de l'Institut.

Mme Déjean de la Batie, agrégée des lettres. Directrices de l'Ecole normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses, etc., etc., etc. »

M. ERNEST CHARLES,

Directeur du « Censeur politique et littéraire »
(Extraits de son discours)

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs.

« J'ai le devoir, comme l'un des organisateurs modeste, mais actif de la réunion d'aujourd'hui se doit exactement, de dire énergiquement quel a été notre but en préparant cette manifestations dont votre empressement magnifique fait déjà l'une des fêtes intellectuelles des plus importantes de notre époque.

« Nous voulons célébrer Rousseau, parce qu'il est un grand écrivain, parce qu'il a écrit une langue d'une richesse et d'une souplesse admirable, d'une couleur, d'une harmonie et d'un rythme que rien auparavant ne faisait concevoir parce qu'il est l'un des écrivains qui ont le mieux répandu dans l'Univers, avec la langue française, l'influence des idées françaises. Il est utile, il est même nécessaire de le rappeler avec éclat, à cette heure où la France perd parfois jusqu'à l excès, le sentiment et sa puissance bienfaisante et sa passion intellectuelle et morale. Trop heureux serons nous si notre effort d'aujourd'hui aide les nouvelles générations littéraires à

devenir plus conscientes de leur force et de leur devoir.

« Rousseau a fait appel à la fraternité des peuples et préparé l'unification du monde dans l'ordre du cœur... et a assumer hardiment, joyeusement la tâche d'exprimer, en une langue presque universelle, des vérités destinées à être reconnues universellement tôt ou tard.

« C'est Rousseau annonciateur et grandiose ouvrier de la Révolution que nous avons dessein de magnifier en ce jour... Héritiers de J.-J. Rousseau, nous mettons notre orgueil à nous les disciples de J.-J. Rousseau.

« Nous nous souvenons que toutes les joies que la Révolution construisit, elle le fit selon Rousseau, parce que Rousseau ayant brisé avec tous les préjugés d'autrefois, ayant pensé d'après la science, et d'après la nature, ayant dénoncé toutes les servitudes du corps et de l'esprit, déterminé, en sommes quelques-uns des principes philosophiques et sociaux essentiels qui désormais régissent toute société organisée, parce qu'il a jeté les bases de la Cité que déjà s'édifie peu à peu, la République des droits de l'homme, de la souveraineté du peuple et du suffrage universel...

« Ces sentiments qui l'ammèneront nous animent encore. Il est plus près de nous que tout les autres penseurs de son temps parce qu'il est allé plus loin qu'eux dans des provisions de l'avenir nécessaire...

Mais nous ne sommes pas de ceux qui acceptant les bienfaits renient les bienfaiteurs et nous sommes

près d'attester, par reconnaissance autant que par amour de la vérité l'impulsion généreuse que tous les réformateurs idéalistes et pratiques tout à la fois ont reçu et reçoivent encore de Rousseau.

« Nous pensons joyeusement que les sentiments éclos sous les arbres séculaires de Montmorency dureront autant que l'humanité elle-même et progresseront et prospéreront, parce qu'ils sont les sentiments de justice, de solidarité fraternelle et d'amour et parce qu'ils répondent aux aspirations les plus larges et les plus nobles de la nature humaine. Il sera donc établi et c'est par là que je termine, que la démocratie intellectuelle peut sans que cela paraisse étrange, en glorifiant Rousseau, attester son respect inaltérable à ses origines et sa confiance absolue dans son avenir ».

M. PAUL PAINLEVE, de l'Institut

(*Extrait de son discours*)

« La philosophie de Rousseau se confond avec sa doctrine sociale de la République française...

« Ce sont les idées de Rousseau qui ont dirigé l'effort législatif de 1789 et de 1793, parmi le jugement que nous portons sur le philosophe ne diffère-t-il pas de celui que nous portons sur celui de la Révolution elle-même...

« Il nous suffit de rappeler nos souvenirs, d'évoquer les vieillards que nous avons connus ; il nous suffit de feuilleter les sommaires et l'histoire pour conce-

voir combien l'influence de Rousseau a été profonde, durable, universelle.

« En France elle pénètre toutes les classes, les salons, comme les ateliers ; elle envahit l'Allemagne, la Russie ; elle bouleverse en même temps l'aspect d'un Kant, d'un Goeth et des ouvriers du faubourg Saint-Antoine. Dans un roman de Tourgueneff, nous voyons un coin perdu d'une province russe se transformer brusquement, parce qu'un seigneur de village à lu par hasard un livre révélateur, et ce livre est de Rousseau. »

PHILIPPE GODET

Au nom de la Société J.-J. Rousseau, de Genève

Extraits de son discours

« Rousseau est un des plus étonnants exemples de l'influence d'un homme sur son siècle . . . .

« Je n'entends point, on le comprend, parler ici de l'influence politique de son œuvre sur la France, et, par la France dans le monde. Je me garde surtout de la juger ; il suffit de rappeler que la plupart des Jacobins étaient des « Jean-Jacobins » et dont le langage un peu amphatique de 1749, « Le contrat social » s'appelait « Le phare du législateur » . . . . .

« La postérité de Rousseau, vous savez comme elle s'est propagée dans le monde ; pour les retrouver partout et n'a-t-on pas reconnu dans le Werther de Goeth, le fils naturel de St-Preux et de Julie.

Kant avait lu et relu l'« Emile » et le portrait de

Jean-Jacques était l'unique ornement de son cabinet de travail.

« Le grand éducateur Pestalozzi, a puisé dans le roman pédagogique de Rousseau les principes d'enseignement nutritif, auxquels son nom demeure attaché

« Un autre éducateur célèbre, le père Girard, sut frappé de la richesse de vérité qui contredisent les plus audacieux paradoxes de J.-J. Rousseau.

« Lord Byron n'est-il pas un fils authentique de Rousseau ?

Livavol, après avoir mis en relief la suprématie de la langue française par ses écrivains, ajoutent « Au sens de tant de gloire parmi la philosophie de Genève, ce que la morale avait jusqu'ici enseigné aux hommes et le commande et son impétueuse éloquence fut écoutée.

« C'est Rousseau qui, avec la prodigieuse puissance de persuasion a transformé l'âme européenne. Il la transforme en la retrempant vers l'émotion, il a restauré en plein siècle de l'esprit et de la raison l'empire du sentiment.

« Rousseau demeure un sujet d'étude toujours actuel et on continue à s'occuper de lui.

« Rousseau appartient au monde et règne dans la littérature universelle. »

ANTOINE PÉRIER, sénateur

(Extraits de son discours)

. . . . . .

« Tout a été dit sur l'œuvre immense de celui qui domine notre époque et guide notre démocratie.

« La Ville de Chambéry a formé un comité chargé de dresser sur l'une de ses places une statue à J.-J. Rousseau. Elle veut qu'en face de la statue de Joseph de Maistre qui représente l'absolutisme et le paria, s'élève la statue de celui qui représente la démocratie et l'avenir.

« Une œuvre comme celle de Rousseau ne doit pas être appelée comme un dogme, elle doit être considérée dans ses tendances... Nul mieux que Rousseau n'a su traiter et prêcher toutes les formes de l'injustice sociale depuis le despotisme brutal du tyran, jusqu'à la sournoise oppression économique qui aurait l'inégalité toujours sous le même sens. . .

« En quelque langue qu'elle s'exprime, l'œuvre de Rousseau a une portée universelle . . . . . .

« C'est parce que la voix est chargée de point d'émotion humaine, c'est parce qu'elle traduit la plainte de générations oppressées, affamées et foulées aux pieds qu'elle a su toucher et bouleverser les cœurs. Et tant que les sociétés existeront où l'ordre reposera sur l'iniquité, où une loi sans générosité hypocrite ou brutale, une mise au service du plus fort, l'appel de Rousseau sera entendu pour susciter à la justice des héros et des vengeurs. »

JEAN RICHEPIN

Président de « l'Association Générale des Publicistes Français » et du « Comité J.-J. Rousseau de Montmorency »

(Extraits de son discours)

« Si je viens ici saluer le premier ancêtre spirituel de notre littérature au siècle et l'un des plus puis-

sants publicistes dont s'enorgueillisse l'histoire de la pensée humaine, ...

« Depuis cent ans et pour longtemps encore sans aucun doute, des preuves de cette filiation, qu'on accepte ou non de bonne grâce, sont comme incrustées et en marques indélébiles dans l'œuvre entière, pourtant si diverse, de cette époque si féconde, dans notre poésie comme dans notre prose, dans notre théâtre, nos romans, nos journaux, nos discours, jusque dans notre métaphysique, ou pour mieux dire de plus largement, dans toutes nos façons de sentir et d'exprimer ce que nous sentons, au point que ces marques profondes, indéniables, essentielles, on les retrouve même chez ceux qui détestent Rousseau, même chez ceux qui le combattent, même chez ceux qui ne l'ont pas lu. . . . . .

« Ce que je dois affirmer ce que les ennemis les plus résolus de Rousseau proclament eux-mêmes à sa louange, c'est qu'il fut un méticuleux publiciste, celui dont les théories publiées en 1762 nous passionnent aujourd'hui plus que jamais. . . . . jusqu'à leurs vibrations n'ont pas cessé de tressaillr les plus nobles cellules de nos cerveaux et les fibres les plus profondes de nos cœurs ».

M. A. CAPINCHI

Président de la « Société Générale des étudiants de Paris »

(Extrait de son discours)

. . . . . .

« Rousseau est un des écrivains les plus aimés de la jeunesse . . . . . .

« N'a-t-il pas écrit « La profession de foi du vicaire savoyard », combattu les encyclopédistes, contribué au relèvement de la morale et à la renaissance du sentiment au religieux . . . . . .

« Il suscita en Europe un tel courant de liberté, de générosité et de tendresse humaine que la vieille Europe au fut toute ébranlée et que Goeth a pu dire : « Avec Rousseau c'est un monde qui commence. » C'est en effet un monde nouveau dont il restera le prophète. Et par la tendance générale de son œuvre, il est bien celui qui contribua le plus puissamment a la moralisation et au développement intellectuel des masses . . . . . .

« Voilà ce qui fait la gloire de J.-J. Rousseau ; voilà ce qui fait que s'il est attaqué, il est bien défendu et qu'il peut dire lui aussi : « en mordant sur moi, on mord sur du gravier » . . . . . .

« C'est pourquoi nous avons voulu nous associer à cette fête qui est officielle, puisque le plus aimable des ministres l'a voulu président, mais qui est aussi nationale car soyez en sûrs on applaudit partout en France. »

La série des discours était close.

En voyant s'écouler la foule encore toute frémissante, nous pensions avec joie qu'elle s'en allait avec une âme plus riche, un cœur plus vibrant, et que tout cela, elle le devait encore à l'ombre du grand Maître au souvenir éternellement vivant de J.-J. Rousseau.

Bref, le succès triomphal de cette colossale manifestation que nous sommes si fiers d'avoir organisée a été si écrasant, si retentissant, que la plupart des journaux ont mis une particulière bonne grâce à le proclamer.

L'élan, l'empressement avec lesquels la foule parisienne, lettrés, universitaires, étudiants, travailleurs de tous ordres, prit part à cette manifestation grandiose fut la plus belle récompense que pouvaient espérer les membres du comité d'organisation. . . . . .

Ce n'était pas là des spectateurs indifférents, mais des amis fervents de Rousseau, impatients de payer leur tribut d'admiration à l'un des Maîtres des idées modernes.

Quant à la manifestation elle fut triomphale. Dans la salle bondée, si pleine, que, un certain nombre de membres du comité trouvèrent difficilement une place sur les marches de l'estrade, flottait une

atmosphère électrisée. Et l'on sentit dès les premiers mots des orateurs que cette foule unie par ses sentiments avait une âme, une âme unique et purement française qui vibrait dans un irrésistible élan d'enthousiasme. Dès les premiers mots, des applaudissements, des acclamations cordiales et véhémentes retentissent, remplissant de leurs échos prolongés ce grand amphithéâtre de la Sorbonne d'où s'envolent sans cesse vers le monde les vibrantes paroles, les idées neuves, les pensées directrices de l'esprit humain . . . . . »

(Extraits du *Censeur politique et littéraire*).

Conférence sur J.-J. Rousseau

PAR

JULES LEMAITRE, de l'Académie Française

(Conférence du 20 Mars 1907)

« Rousseau m'apparaît dans la suite de nos grands écrivains (entre lesquels il vient brusquement s'insérer du dehors) étrange, mystérieux, tragiquement prédestiné et bien plus que celui à qui Renan applique cette formule « créé par un décret spécial et nominatif de l'Eternel »

(La philosophie nous enseigne d'admirer l'Eternel dans toutes ses œuvres. Bien fats et ridicules sont ceux qui prétendraient en faire la critique et le procès) (Note de M. P. Bonnardot).

« La descendance littéraire de Jean Jacques c'est Châteaubr and ; c est M^me^ Stael, c est Senancourt ; c'est Lamartine, Victor Hugo, George Sand, Musset, Michelet, etc etc.

Sans Rousseau ils n'auraient pas été ce qu'ils sont. »

(Comme ces noms évoquent les gloires les plus pures dont la France a le droit, bien plus que toute autre nation de s'enorgueillir, ceci résume toutes les conférences faites et à faire sur J.-J. Rousseau). (Note de M. P. Bonnardot).

« Suivrai-je l'influence de Rousseau sur les étrangers ? Ici je manque par trop de compétence et de

science, dit M. J. Lemaître, je ne puis, après vous avoir renvoyé au livre excellent de M. Joseph Texte que vous répéter ce qu'on a coutume de dire ; que l'influence de Rousseau s'est exercée sur Gœth, Schuller, Byron, Kant, Jacobi, Ficht ; Schelermaker et avec une évidence éclatante sur Tolstoï : « J'ai lu Rousseau tout entier, disait Tolstoï à un de nos compatriotes ; j'ai lu ses vingt volumes, y compris son dictionnaire de musique. Je l'admirais avec plus que de l'enthousiasme. A quinze ans, je portais à mon cou, au lieu de la croix habituelle une médaille avec son portrait. Il y a des pages de lui qui me sont si familières qu'il me semble les avoir écrites. »

« Et enfin, ajoute M. J. Lemaitre, je l'ai souvent senti dans cette longue promenade à travers ses œuvres, soit pour lui-même, soit pour les écrivains qui ont subi son influence. Il agit encore aujourd'hui sur beaucoup d'entre nous, même à notre insu, etc., etc.) »

LE PETIT PARISIEN (12 Mars 1907)

J.-J. ROUSSEAU

« D'ou vient ce régime d'actualité à la mémoire de J.-J. Rousseau ? On pourrait en chercher la raison générale. C'est peut-être l'influence de l'Enule qui se fait aujourd'hui sentir, car nous avons utilisé ses préceptes pour faire entrer dans notre éducation plus de liberté et plus d'observation. Mais il y a une raison particulière, M. Jules Lemaitre a entrepris

une série de leçons sur Jean Jacques. C'est là on en conviendra, pour un académicien un effort tout au moins inutile.

« Or ces leçons, pour certains esprits, ne pouvaient rester sans réponse et une manifestation fut organisée à la Sorbonne par un jeune critique, M. E. Charles, en l'honneur du philosophe Genevois. L'on y célébra avec plus de vérité l'influence morale et sociale de Jean-Jacques. Plusieurs goutèrent une certaine ironie à penser que l'auteur de l'« Emile », ce traité, si révolutionnaire en son temps, l'éducation était maintenant officiel, patronné et reconnu par l'Etat. Car beaucoup voient en lui l'annonciateur d'un ordre nouveau, celui qui jetant à bas, par ses phrases tumultueuses, les sceptres et les trônes, préparait à la France un régime fait de justice et de liberté.

« A la vérité Rousseau est déïste et défenseur d'une religion large, humaine qui jaillit sur le monde comme une source morale et la preuve qu'il faut interpréter aussi sa profession de foi du vicaire Savoyard, c'est qu'au XVIII^e^ siècle, en invoquant son nom des cérémonies eurent lieu et que sous le patronage de sa glorieuse mémoire des sectes religieuses s'organisèrent.

« Leurs fidèles, tous disciples du grand homme, prirent le nom de théophilanthropes. Ils avaient élevé des temples en diverses villes de France. C'était un autel très simple, orné de quelques inscriptions morales, sur lequel on déposait des fruits ou des fleurs, suivant les saisons ; il y avait une tri-

bune pour les lectures et les discours ; les orateurs avaient un costume spécial, habit bleu et ceinture rose. La cérémonie commençait par une invocation au père de la nature, à laquelle succédait un moment de silence pour permettre à chacun de faire son examen de conscience ; on entendait ensuite des discours, on chantait des hymnes, on se mettait en face de la nature, on louait le printemps, on honorait Socrate, saint Vincent de Paul, Washington et le divin Rousseau.

« Voilà donc notre Jean-Jacques célébré comme dieu et fondateur d'une religion.

« Jean-Jacques fut un prodigieux écrivain, qui découvrit lui-même une nouvelle source d'émotion pour la France, qui créa le romantisme et fut l'inspirateur de tous les écrivains du XIX^e^ siècle et du XX^e^. Tolstoï ne vient-il pas d'écrire que son seul maître fut Jean-Jacques Rousseau.

« L'on risque de détourner nos grands hommes de leur mission en les jetant dans nos polémiques passagères ; notre curiosité, loin de les grandir, les diminue, et nous travaillons mal à leur gloire. Notre admiration doit avoir ses pudeurs. Il y a 10 ans, un groupe d'écrivains décidèrent de se rendre au Panthéon pour voir si Rousseau reposait dans son cercueil. On ne pensa pas un seul instant que c'était là une profanation. La pierre tombale fut soulevée et Jean-Jacques apparut, à tous les assistants, calme, pensif, grand ouvrier endormi après son immense labeur. Quelqu'un s'approcha de lui et, sans émoi,

osa le toucher, Le corps, qui semblait dormir depuis deux siècles, tomba subitement en poussière.

« N'y a-t-il pas là, pour notre malsaine curiosité, un effrayant symbole. Laissons ce grand homme reposer en paix : son œuvre seul doit, désormais, parcourir le monde. »

JEAN FROLLO.

SOUSCRIPTION INTERNATIONALE

POUR ÉLEVER A MONTMORENCY

Une Statue à J.-J. Rousseau

1906

A tous les amis du grand écrivain

M

Le Conseil municipal de Montmorency a décidé d'élever une statue à JEAN-JACQUES ROUSSEAU, à l'aide d'une souscription internationale.

Il y aura bientôt cent cinquante ans que J.-J. Rousseau vint habiter Montmorency. C'est dans la solitude de nos bois, sous l'ombrage de nos châtaigniers, que son admirable génie s'est exalté, qu'il a conçu et enfanté ses chefs-d'œuvre : *la Nouvelle Héloïse, le Contrat social* et l'*Emile*.

Toutes les théories généreuses qu'il a formulées sur l'émancipation des sociétés humaines, les grands principes d'égalité qu'il a défendus avec tant d'énergie, et qui ont transformé le monde, tout cela est né sur notre sol, qui garde encore l'empreinte de ses pas.

Tout parle de lui à *la Chevrette*, à l'*Ermitage*, à *Eaubonne* et à *Mont-Louis*, où se sont écoulées les meilleures années de sa vie, dans l'intimité de M^me^ d'Epinay, de M^me^ d'Houdetot, et de la maréchale de Luxembourg.

Il faut donc qu'un monument perpétue ce souvenir glorieux que l'Assemblée constituante avait déjà consacré en donnant à notre ville le nom d'**Emile** qu'elle porta pendant vingt ans.

Les statues que les grandes villes lui ont élevées sont un hommage au génie du philosophe ; celle de Montmorency sera en même temps un souvenir plus intime, puisque c'est là qu'il a aimé à vivre, là où il a trouvé quelques instants heureux au milieu de sa gloire.

C'est dans cet esprit que nous nous permettons, M. , de venir solliciter votre concours pécuniaire, si modeste qu'il soit, en faveur de la souscription que nous ouvrons aujourd'hui pour la STATUE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, A MONTMORENCY.

Nous sommes convaincus que notre appel sera entendu, et que tous les Amis du grand écrivain auxquels nous nous adressons nous aideront à mener à bonne fin une œuvre qui, depuis longtemps, devrait être accomplie.

Agréez, M. , l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les Membres de la Commission exécutive :

Th. Vacher,
Maire de Montmorency

Dr Demirleau, F. Zion,
Adjoints au Maire

CAUCHEMONT, MAGNE-DELACROIX, CH. MARCHAND, MUGNIER, *Conseillers Municipaux*

PIERRE DUVAL, *Ancien Conseiller Municipal*

HENRI DE JOUVENEL, *Directeur honoraire au Ministère de la Justice ;*

LOUIS LOUVET, *Secrétaire de l'ancien Comité ;*

JULIEN PONSIN, *Architecte, Conservateur du Musée J.-J. Rousseau à Montmorency.*

COMITÉ D'HONNEUR

Le Président d'honneur :

M. MARCELIN BERTHELOT, membre de l'Institut et de l'Académie Française.

MM.

AIMOND, ancien Député, Maire de Saint-Leu ; ALEXEIEFF, Doyen de la Faculté de Droit, à Moscou. — *Russie* ; BARRETO (Mme Elisabeth), à Portalègre. — *Portugal* ; ALTAMIRA Raphaël, professeur de droit à l'Université d'Oviedo. — *Espagne* ; BAZAUD, Architecte, à Asnières (Seine) ; BERTEAUX, Député de Seine-et-Oise, ancien Ministre de la Guerre ; BERTHEROY (Mme Jean), Femme de Lettres à Montmorency ; BIENFAIT Paul, Rédacteur en chef au *Réveil de Seine-et-Oise* ; BOAS, Ingénieur, à Montmorency ; BONNARDOT Paul, Rousseauiste ; BOUVIER Bernard, Agrégé de l'Université de Paris, professeur à l'Université de Genève. — *Suisse* ; BRISSON Henri, Député, ancien Président du Conseil des Ministres ; BUFFENOIR Hippolyte, Homme de Lettres ; CABANÈS (le Docteur), Homme de Lettres, Directeur de la *Chronique Médicale* ; CASTELLANT Auguste, Homme de Lettres ; CHUQUET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France ; CLARETIE Jules, de l'Académie Française, Administrateur de la Comédie-Française ; COMPAYRÉ Gabriel, Homme de Lettres, Inspecteur Général de l'Instruction publique ; DASTRE, Membre de l'Institut, Professeur de Physiologie à la Sorbonne, Maire d'Ermont ; DEBRIT Jean, Licencié ès lettres, à Genève. — *Suisse* ; DENIS, Professeur à l'Université, à Ixelles-Bruxelles. — *Belgique* ; DEZOBRY Arthur, Artiste peintre, à Montmorency ; DUBOIS Octave, Conseiller d'Arrondis-

sement, Maire de Taverny ; DUFOUR, Directeur honoraire de la Bibliothèque de Genève, à Genève. — *Suisse* : ELLIOTT, Professeur à l'Université John Hopkins, à Baltimore. — *Etats-Unis* : FLAMMARION Camille, Astronome ; GALLAS, Professeur à l'Ecole militaire, à Alkmaar. — *Hollande* ; GRAND-CARTERET John, Homme de Lettres ; GILLE (Mme Philippe), aux Charmettes, à Montmorency ; GIRARDIN (le Comte de), Ancien propriétaire du Domaine d'Ermenonville ; GOURCUFF ; (Olivier de), Homme de Lettres ; HUGUES Clovis, Député, Homme de Lettres ; ISTEL Edgar, Docteur en Philosophie, à Munich. — *Allemagne* ; JANSEN Albert, Docteur en Philosophie, à Gries-Bozen, Tyrol. — *Autriche*

LA LOGE J.-J ROUSSEAU, à Montmorency, Délégués : MM BOURGEOIS, Vénérable d'honneur ; MICHARD, Vénérable titulaire ; GROSSET, Membre

LE SOUS-PRÉFET de l'Arrondissement de Pontoise : LONGUET Eugène, Rédacteur en chef de la *Tribune de Seine-et-Oise* ; MACDONALD (Mme Fredericka), à Newport, Ile de Wight. — *Angleterre* ; MADSEN Henrik, Directeur de l'Ecole « Industribygnengen, » à Copenhague. — *Danemark* ; METZGER Albert, Membre de l'Académie de Savoie, à Chambéry ; MONOD Gabriel, Membre de l'Institut ; PELLETAN Camille, Député, ancien Ministre de la Marine ; POIRSON, Préfet de Seine-et-Oise ; POUGIN Arthur, Homme de Lettres ; POUPIN Victor, Homme de Lettres ; PROZOR (Comte), Ministre plénipotentiaire de Russie, à Rio-de-Janeiro. — *Brésil* ; REGIS Emmanuel, Docteur en Médecine, Professeur a l'Université de Bordeaux ; RITTER Eugène, Professeur à l'Université de Genève. — *Suisse* ; ROSSI Jean, Homme de Lettres, Attaché au Cabinet du Ministre de l'Intérieur ; SCHMIDT Erich, Docteur en Philosophie, Professeur à l'Université de Berlin. — *Allemagne* ; SEGRÉ Carlo, Professeur à l'Université de Rome. — *Italie* ; STRAUSS Paul, Sénateur ; TIERSOT Julien, Compositeur, Sous-Bibliothécaire au Conservatoire National de Musique ; VARIGNY (le Docteur Henry de) Homme de Lettres.

Inauguration
de la statue de J.-J. Rousseau

A MONTMORENCY

« On sait que le grand maître de l'Université avait accepté la présidence des fêtes de J.-J. Rousseau avec MM. Dujardin-Baumetz, Henri Brisson, président de la chambre des députés et Berteaux, vice-président de la même chambre,

« M, Aymond, député de la circonscription, avec la maîtrise qu'on lui connait et une verve qui ne se démentit jamais, prononce le discours suivant ;

« J.-J. Rousseau sera tout à l'heure célébré comme il le mérite, par le grand maître de l'Université

. . . . . ,
. . . . . .
. . . . . .

« Celui-là aura du moins cette bonne fortune d'être honoré devant ce peuple dont il fut un des éducateurs le plus puissant et cela par un homme qui, pour n'être pas de l'Académie, n'en est pas moins à nos yeux un de ceux qui honorent le plus et les lettres françaises et la tribune parlementaire.

. . . . . .

« Messieurs, c'est un spectacle réconfortant qui nous donnent aujourd'hui ces hommes éminents réunis dans une commune pensée pour honorer la mémoire d'un des plus illustres, parmi nos ancêtres intellectuels, sur ce promontoire autour duquel revit tout entière notre histoire nationale depuis l'époque reculée ou notre patrie était confinée daus l'étroit espace qu'on appelle aujourd'hui l'Ile de France, jusqu'au jour ou elle est devenue la grande France d'aujourd hui. »

« M. Briand prononce ensuite le magnifique discours que nous reproduisons et dont la haute philosophie et la belle tenue littéraire ont été soulignées d'applaudissements...

« Il importe d'honorer ici une mémoire pure et la glorieuse effigie d'un héros . . . . . .

« Messieurs, l'homme ici ne nous appartient pas. Lorsqu'un gouvernement, lorsque tout un peuple vient glorifier un maître, ce qu'il entend c'est fixer un exemple un instant de son existence nationale et morale.

« Nous sommes venus apporter notre hommage à un grand écrivain, à un grand citoyen. Ce n'est pas une

manifestation ni une riposte, car J.-J. Rousseau n'a besoin ni d'excuses, ni de réparation.

« Son ombre errante, après avoir fait le tour du monde en laissant partout sa trace, après avoir presque partout créé la liberté, est revenu se fixer à l'endroit ou il avait du repos et de la paix. Aux rêveries des pélerins qui viendront consulter le rêveur solitaire une image prêtera désormais quelque réalité stimulant l'enthousiasme et l'admiration. Aujourd'hui le gouverneur de la République salue avec émotion, reconnaissance et respect, le plus grand ouvrier de la science, de la science libre, de la pensée libre, le poète fécond et triomphant de la nature et de la liberté. »

« Puis c'est au tour de M. Henry Fazi, délégué de la ville natale de Rousseau.

« Qu'il me soit permis, au nom du gouvernement de Genève, de remercier d une manière toute particulière la municipalité de Montmorency, d'avoir associé la patrie de J.-J. Rousseau à la manifestation d'aujourd'hui.

. . . . . .

« J'ai hâte de conclure comme je le disais, Genève s'associe à la manifestation d'aujourd'hui. Elle s'y associe doublement parce que Jean-Jacques était né à Genève, mais c'est aussi pour rappeler que dans ses grands écrits politiques, quoi qu'on en dise, dans «le contrat social» qu'on a trouvé les traces des institutions démocratiques de son pays d'origine, celles

que le gouvernement oligarchiques de 1762 jugeait condamnables et pour lesquelles il ordonnait de faire brûler « Le contrat social ».

« C'est que précisément en face de ce gouvernement oligarchique Jean-Jacques opposait le principe de la souveraineté du peuple.

« Si nous honorons Rousseau et si vous l'honorez tous, c'est que dans un siècle où l'influence monarchique avait abaissé les caractères. Jean-Jacques fut un caractère, s'il faut l'admirer, c'est que dans ses écrits règne le sentiment de la tolérance la plus élevée, le sentiment du droit, le sentiment de la justice, de la fraternité, de l'égalité et tout cela c'est la trace, l'empreinte du grand principe qui est la base de nos institutions de Genève et qui est maintenant la base de toutes les institutions républicaines de la France ; ce principe, je le répète, est celui de la Souveraineté du peuple.

« Il sut ce qui est sans doute bien rare, poursuivi, traqué, de tous côtés, il sut conserver ce qui parfois nous manque aujourd'hui et ce qui est la seule garantie de l'avenir des peuples, il sut conserver un idéal et le jour ou dans une démocratie on oublie tout ce qui est beau, pour ne se soucier que des intérêts matériels de vaines préoccupations de calculs, soyez surs, Messieurs, que la Démocratie est malade. Jusqu'à ses derniers jours il conserva cet idéal de tolérance, de justice, de fraternité que la Révolution a cherché à appliquer et aujourd'hui, qu'un libre citoyen de la libre Genève peut venir vous apporter l'adhésion du gouvernement et du peuple tout entier,

c'est avec bonheur que nous saluons celui qui a créé et idéalisé ces trois mots : LIBERTÉ. EGALITÉ. FRATERNITÉ. »

Paris, Février 1908.

PAUL BONNARDOT,

Propriétaire d'une parcelle de l'Ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency (où le grand philosophe à composé ses principaux ouvrages).

NOTA. — (Cet ouvrage a été envoyé au journal *Le Matin*, reçu par les organisateurs du Concours pour l'Éducation de la Démocratie et examiné par M. Alp. Aulard, professeur d'histoire à la Sorbonne, membre du Jury du Concours).

Nous préparons un ouvrage sur cette matière qui complètera de façon définitive ce que nous croyons être l'Education de demain, d'après le système de notre maître J.-J. Rousseau.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
POUR ÉRIGER
EN LA COMMUNE D'ERMENONVILLE
UN MONUMENT

à la Gloire de J.-J. Rousseau

Janvier 1908

Un Comité vient de se constituer sous le patronage de M. le Président du Sénat, de M. le Président de la Chambre des Députés, de M. le Ministre de l'Instruction publique, de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, de M. le Préfet de l'Oise, de M. le Sous-Préfet de Senlis, de M. le Maire d'Ermenonville et de Camille Flammarion, l'illustre savant et penseur, pour élever un monument à la gloire de J.-J. ROUSSEAU dans la commune d'Ermenonville, où il a vécu ses derniers jours, où il est mort le 2 juillet 1778, et où sa dépouille mortelle a reposé, dans le tombeau de l'Ile des Peupliers, jusqu'à sa translation au Panthéon en 1794.

Au cours de l'imposante solennité par laquelle, au nom de la Patrie reconnaissante, la Convention Nationale a fait à J.-J. ROUSSEAU des obsèques d'apo-

théose, elle a par l'organe de son Président, proclamé reconnaître en ce grand homme : *Le promoteur des Droits de l'Homme, l'apôtre de la Liberté et de l'Egalité, le précurseur de la Révolution, le génie bienfaiteur de l'humanité.*

Déjà, les titres éclatants de J.-J. ROUSSEAU à la gratitude nationale avaient été solennellement formulés en textes législatifs par les Assemblées souveraines de la Révolution qui, par deux fois, lui avaient voté une statue avec cette inscription :

LA NATION FRANÇAISE LIBRE A J.-J. ROUSSEAU

Son génie fut le phare, ses ouvrages furent la Bible de la Révolution qui fonda sur sa philosophie spiritualiste toute son œuvre de régénération morale, politique et sociale, et c'est aussi sur son inspiration qu'elle débuta en 89, par la Déclaration des Droits de l'Homme et aboutit, en 92, a la fondation de la République.

Avec nos pères de la Révolution, nous reconnaissons et glorifions en J.-J. ROUSSEAU le premier et véritable fondateur du gouvernement démocratique, puisque c'est lui qui, le premier, a posé le principe de la souveraineté du Peuple ayant pour organe le Suffrage Universel et pour fonction de faire la loi, « expression de la volonté générale » — selon la géniale définition que lui-même en a donnée.

Il a ouvert toutes les voies qui ramènent l'homme à ses vraies destinées de raison et de nature : sa puissance de bienfaisante rénovation dans l'art sublime de l'éducation a été énorme de son temps

et de nos jours, il reste encore le maître incontesté de la pédagogie rationnelle et scientifique.

En ramenant l'humanité au vrai sentiment de la Nature, en lui révélant le sens de l'infini dans les choses et dans les âmes, en donnant à notre idiome national une sonorité, un rythme, un accent mélodique inconnus jusqu'à lui, il a créé une poésie lyrique et une éloquence tribunitienne, c'est-à-dire toute une littérature nouvelle, il a renové dans son sens intime et dans son verbe l'âme française et, par elle, surélevé l'idéal de l'Humanité entière.

Un Monument symbolique de l'œuvre de J.-J. ROUSSEAU n'est donc pas seulement la glorification posthume d'un génie immortel ; c'est surtout le grand livre de la Raison humaine et des gestes historiques qu'elle a commandés d'accord avec la morale, ouvert sur la voie publique à sa plus belle et noble page, pour rappeler au passant, en un style rendu par l'art compréhensible à tous, ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous restons en puissance intellectuelle et morale de devenir en suivant la voie ouverte par le grand initiateur.

Puisque comme hommes, comme républicains et comme Français, nous sommes tous les héritiers des bienfaits de son génie ; puisque c'est lui qui, de serfs que nous avons été dans la personne de nos aïeux, a fait de nous des hommes libres et des égaux en droits et en devoirs ; puisque c'est lui qui a mis aux mains du peuple le bulletin de vote, instrument pacifique de ses destinées sociales, nous nous ferons

tous un devoir et un honneur d'apporter chacun notre pierre au monument d'Ermenonville.

Le gouvernement de la République, qui a à cœur de donner à cette belle œuvre de gratitude envers le premier et véritable fondateur de la République, tout l'éclat quelle mérite et comporte, a décidé d'y concourir par une subvention égale à la moitié des frais d'exécution. Les Conseils généraux et les Conseils municipaux républicains voudront aussi y contribuer dans toute la mesure du possible. Le Comité fait également appel aux souscriptions de tous les amis du grand écrivain et en particulier aux habitants de la région senlisienne et valoise.

POUR LE COMITÉ, LA COMMISSION EXÉCUTIVE :

NOEL, Sénateur. Dr CHOPINET, Député,
P. LAFARGUE, S.-P. de Senlis, *Président.*
R. MARTIN, Maire d'Ermenonville.
Dr PAUTHIER, de Senlis. DELMATTI, BRUNEAU,
Vice-Présidents. *Trésoriers.*
Aug. CASTELLANT, R. AUBAUD.
Secrétaires.

La correspondance relative au Monument d'Ermenonville, devra être adressée soit à M. le Dr Chopinet, député, à Crépy-en-Valois (Oise) ; soit à M. Castellant, Secrétaire du Comité, aux Charmettes, par Villers-Cotterets (Aisne), et le montant des souscriptions soit à M. Delmatti, trésorier du Comité, à Senlis, soit à M. Bruneau, trésorier adjoint, à Ermenonville (Oise).

COMITÉ J.-J. ROUSSEAU

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. Dubost, président du Sénat. — Brisson, président de la Chambre. — Briand, député, Ministre de l'Instruction publique. — Dujardin-Beaumetz, député, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Camille Flammarion, astronome, président d'honneur du Comité J.-J. Rousseau. — Cuvinot, Dupont Emile Sénateurs de l'Oise. — Baudon, Bouffandeau, Butin, Delpierre, députés de l'Oise. — Meunier, préfet de l'Oise. — A. Perrier, sénateur de la Savoie. — Compayré, inspecteur général de l'instruction publique. — Tolstoï, écrivain russe. — Alexeief, doyen de la Faculté de Moscou, Russie. — Altamira, professeur à l'Université d'Oviedo, Espagne. — Denis, professeur à l'Université de Bruxelles, Belgique. — Dufour, directeur honoraire de la bibliothèque de Genève. — Bernard-Bouvier, président de la Société J.-J. Rousseau de Genève. — Elliot, professeur à l'Université de Baltimore (Etats-Unis). — Istel, docteur en Philosophie, à Munich, Allemagne. — Jansen, professeur de Philosophie à Gries-Bozen, Tyrol, Autriche. — Monod, membre de l'Institut. — Prozor, ministre plénipotentiaire de Russie, au Brésil. — Emile Schmidt, professeur de Philosophie à l'Université de Berlin, Allemagne. — Zumbeni, professeur à l'Université de Naples, Italie. — Jean Richepin, homme de lettres. — G. Lanson, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

MEMBRES ACTIFS. — Noël, sénateur, président du Conseil général de l'Oise, maire de Noyon. — Chopinet, député, vice-président du Conseil général de l'Oise, maire de Crépy-en-Valois. — De Kersaint, conseiller général de l'Oise. — Lafargue, sous-préfet de Senlis. — Sallez, conseiller d'arrondissement.— Léon Martin, ancien député, maire d'Ermenonville. — Bruneau, Landru, Vignon, conseillers municipaux d'Ermenonville. — Jamard, inspecteur primaire. — Aubaud, publiciste. — Henry Bazaud, architecte. — De Batz, publiciste. — H. Buffenoir, homme de lettres. — Aug. Castellant. Delmatti, propriétaire à Senlis. — Ernest-Charles, promoteur de la manifestation rousseauiste de la Sorbonne. — Comte de Girardin, descendant direct de René de Girardin, l'hôte et l'ami de J.-J. Rousseau. — Grant-Carteret, homme de lettres. — Frederika Macdonald, femme de lettres. — Martin André, licencié ès-lettres. — Martin Mamy, publiciste.— Dr Pauthier, de Senlis. — Ponsin-Julien, conservateur du Musée J.-J, Rousseau de Montmorency. — Philippe Paul, inspecteur des Postes et Télégraphes. — Prince Léon Radziwill. — Renard Georges, homme de lettres. — Tiersot, compositeur de musique, Paul Bonnardot, membre de la Commission officielle des recherches faites au Panthéon en 1907 des restes de Voltaire et de J.-J. Rousseau.

Table des Matières

Pages

Statue de J.-J. Rousseau à Genève

Une lettre inédite de Rousseau. V

AVANT-PROPOS :

De l'éducation populaire XI

Concours national ouvert par le *Matin* pour l'éducation de la *Démocratie* 1

Les grandes questions à résoudre 12

Plan de l'éducation physique, politique et morale . 28

Liste des ouvrages. 33

J.-J. Rousseau, père de la *Démocratie* 40

Citations sur J.-J. Rousseau 42

Manifestation en l'honneur de J.-J. Rousseau à la Sorbonne 71

Conférences de M. Jules Lemaître. 88

Projet pour élever une statue à J.-J. Rousseau à Montmorency 93

Inauguration de la statue de J.-J. Rousseau à Montmorency 97

Souscription publique pour ériger à la gloire de J.-J. Rousseau une statue à Ermenonville. . . . 102

Saint-Amand (Cher). — Imp. LALANDE

370.1 B864 B716 c.1
Bonnardot # Methode
d'education susceptible d
OISE
3 0005 02077716 8

VILLA DES LAURIERS
Place Eugène Sée
10, Rue J.-J. Rousseau, 10

370.1
B864
B716
Bonnardot
Méthode d'éducation susceptible de former les élites

370.1
B864
B716
Bonnardot
Méthode d'éducation susceptible de former les élites